



ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE ET PLAN D'INTERVENTION

**PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE 132 ET RÉFECTION DU
RÉSEAU DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE LECLERCVILLE**

PROJET MTQ N° 154-08-0376



Décembre 2011

ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE ET PLAN D'INTERVENTION

**PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE 132 ET RÉFECTION DU
RÉSEAU DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE LECLERCVILLE**

PROJET MTQ N° 154-08-0376



Décembre 2011

ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE ET PLAN D'INTERVENTION

**PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE 132 ET RÉFECTION DU
RÉSEAU DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE LECLERCVILLE**

PROJET MTQ N° 154-08-0376

Étude présentée par :

Ruralys
1650 rue de la Ferme
La Pocatière (Québec)
GOR 1Z0
Téléphone : (418) 856-6251

Réalisé pour le ministère des Transports du Québec
N° de contrat : 850808224 [N° de dossier : 6605-10-AD01]

Décembre 2011

Photo page couverture : Vue générale de l'ensemble institutionnel de Leclercville : église et en arrière-plan, ancien presbytère devenu l'édifice municipal (MTQ_154-08-0376_10).

RÉSUMÉ

Une étude de potentiel archéologique de même qu'un plan d'intervention ont été réalisés dans le cadre du projet du ministère des Transports du Québec (MTQ) n° 154-08-0376 visant le réaménagement de la route 132 et la réfection du réseau de traitement des eaux usées dans les limites de la municipalité de Leclercville, dans la MRC de Lotbinière. Cette étude devait permettre l'évaluation du potentiel archéologique préhistorique et historique d'une zone d'étude restreinte s'étendant sur une distance de 50 m de part et d'autre de la route 132 et de la route St-Michel, ainsi que la délimitation de zones à potentiel préhistorique et historique pouvant être affectées par la réalisation du projet. Cette étude a été réalisée à partir d'informations recueillies sur la paléogéographie, la géomorphologie, l'archéologie et l'histoire portant sur la zone d'étude restreinte du projet. L'analyse des différentes données obtenues a permis de déterminer que la zone d'étude restreinte a pu être habitée par des populations autochtones à partir de 8 500 ans avant aujourd'hui (AA). Lors de la période historique, la zone d'étude restreinte s'insère dans les limites de la seigneurie de Lotbinière, laquelle est concédée dès le milieu du XVII^e siècle. Toutefois, les premiers colons s'y établissent véritablement à partir du début du XVIII^e siècle.

En somme, deux zones à potentiel préhistorique ainsi que trois zones à potentiel historique ont été identifiées dans la zone d'étude restreinte. Dans les zones présentant un potentiel archéologique ayant trait à la période préhistorique, il est recommandé de procéder à un inventaire archéologique consistant à la réalisation de sondages aux 15 m. Dans les trois zones à potentiel historique, il est recommandé de procéder à la réalisation d'une surveillance archéologique entre les km 1+100 et 1+450 et des sondages manuels aux 15 m dans l'emprise de la route Saint-Michel et à l'extrémité est du projet, au sud de la route 132.

ÉQUIPE DE RÉALISATION

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Direction de la Chaudière-Appalaches

Eric Lamontagne

Ingénieur

Direction générale de Québec et de l'Est

Direction de la coordination, de la planification et des ressources

Service de la planification et de la programmation

Ghislain Gagnon

Archéologue, responsable de projet

Isabelle Bêty

Archéologue

RURALYS

Dominique Lalande

Archéologue, coordonnatrice et directrice

Désirée-Emmanuelle Duchaine

Archéologue historique, chargée de projet

Jean-Yves Pintal

Archéologue préhistorique

Yanick Blouin

Cartographe et géomaticien

Caroline Anctil

Révisseuse

Geneviève Rioux

Secrétaire

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	vii
ÉQUIPE DE RÉALISATION	ix
TABLE DES MATIÈRES.....	xi
LISTE DES FIGURES	xiii
LISTE DES PLANS	xv
LISTE DES TABLEAUX	xvii
LISTE DES PHOTOGRAPHIES.....	xix
1. INTRODUCTION	1
1.1 Mandat et objectifs.....	1
1.2 Description du secteur à l'étude.....	1
2. MÉTHODOLOGIE	5
2.1 L'occupation amérindienne préhistorique	5
2.2 L'occupation amérindienne historique.....	10
2.3 L'occupation eurocanadienne	10
3. MILIEU PHYSIQUE.....	13
3.1 Paléoenvironnement.....	13
3.2 Paysage actuel.....	17
3.2.1 Géologie et sources de matières premières lithiques	17
3.2.2 Dépôts de surface.....	20
3.2.3 Hydrographie	223
3.2.4 Végétation.....	23
4. OCCUPATION PRÉHISTORIQUE	25
4.1 Cadre culturel ancien	25
4.1.1 La période paléoindienne (12 000 à 10 000 ans AA)	25
4.1.1.1 Le Paléoindien ancien (11 500 à 10 000 ans AA).....	26
4.1.1.2 Le Paléoindien récent (10 000 à 9 000 ans AA).....	27
4.1.2 La période archaïque (10 000 AA à 3 000 ans AA)	28
4.1.2.1 Les Archaïques ancien (10 000 à 8 000 ans AA) et moyen (8 000 à 6 000 ans AA)	30
4.1.2.2 L'Archaïque récent (6 000 à 3 000 ans AA).....	30

4.1.3	La période sylvicole (3 000 ans AA à environ 1534 AD)	31
4.1.3.1	Le Sylvicole ancien (3 000 à 2 400 ans AA).....	31
4.1.3.2	Le Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 ans AA)	32
4.1.3.3	Le Sylvicole supérieur (1 000 ans AA à 1534 AD)	32
4.1.4	La période hivernale	33
4.2	État des connaissances en archéologie préhistorique.....	34
4.3	Potentiel archéologique préhistorique.....	35
5.	OCCUPATION HISTORIQUE.....	42
5.1	Cadre culturel historique	42
5.2	État des connaissances en archéologie.....	61
5.3	Potentiel archéologique historique.....	62
6.	PLAN D'INTERVENTION	68
7.	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	70
	 BIBLIOGRAPHIE	 72
	ANNEXE A - CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES.....	80

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Localisation générale du secteur à l'étude	2
Figure 2	Chronologie de la déglaciation et de la colonisation végétale	14
Figure 3	Courbe d'émersion des terres pour la côte du Sud	15
Figure 4	Configuration du littoral de la zone d'étude, 9 000 – 8 500 ans	16
Figure 5	Géologie des basses-terres du Saint-Laurent	18
Figure 5.a	Géologie des basses-terres du Saint-Laurent (Légende)	189
Figure 6	Pédologie de la zone d'étude restreinte	21
Figure 6.a	Pédologie de la zone d'étude restreinte (Légende)	212
Figure 7	Formation de la seigneurie de Lotbinière	43
Figure 8	Plan dressé par Jean Baptiste de Decouïagne datant de 1709 montrant les concessions dans les limites de la seigneurie de Lotbinière	44
Figure 9	Carte de Joseph Bouchette datant de 1815 montrant des terres en culture et des bâtiments à l'ouest de la rivière du Chêne	47
Figure 10	Délimitation du village et des rangs de Leclercville	49
Figure 11	Plan montrant les limites du terrain de la Fabrique en 1864	54
Figure 12	Terrain occupé par la fonderie Parrot & Himblot en 1864	55

LISTE DES PLANS

Plan 1	Localisation des zones d'étude élargies et restreintes et des limites du projet routier n° 154-08-0376	3
Plan 2	Localisation de la zone d'étude restreinte et des limites du projet routier n° 154-08-0376 sur photo aérienne	4
Plan 3	Zones à potentiel archéologique (1/3)	39
Plan 4	Zones à potentiel archéologique (2/3)	40
Plan 5	Zones à potentiel archéologique (3/3)	41

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Critères d'évaluation du potentiel archéologique amérindien	8
Tableau 2	Identification du site archéologique préhistorique connu localisé à l'intérieur de la zone d'étude élargie du projet n° 154-08-0376	35
Tableau 3	Localisation des biens culturels inventoriés dans le Répertoire du patrimoine culturel du Québec, à l'intérieur de zone d'étude élargie du projet n° 154-08-0376	62
Tableau 4	Description des zones à potentiel archéologique préhistorique/historique et du plan d'intervention	71

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1	Vue générale du côté nord de l'emprise de la route 132 à l'extrémité ouest du projet, vers le sud-ouest	36
Photo 2	Vue générale de l'emprise de la route 132 près du Ch 1+000, vers le sud-ouest	37
Photo 3	Terrain situé sur la rive ouest de la rivière du Chêne, vers l'est	38
Photo 4	Moulin du Portage à Leclercville vers 1930	46
Photo 5	Moulin à scie de Leclercville en 1948	50
Photo 6	Maisons construites sur l'actuelle rue du Moulin, vers 1920	51
Photo 7	Maison sise au 613 de la rue Saint-Pierre à Leclercville, vers l'ouest	51
Photo 8	Maison sise au 615 de la rue Saint-Pierre à Leclercville, vers l'ouest	52
Photo 9	Briqueterie à Leclercville vers 1910	53
Photo 10	Église de Sainte-Emmélie de Leclercville, vers le sud-ouest	56
Photo 11	Ancien presbytère de Sainte-Emmélie de Leclercville, vers le nord-ouest	57
Photo 12	Cimetière de Sainte-Emmélie de Leclercville, vers le sud-ouest	58
Photo 13	Complexe industriel de Leclercville vers 1920	59
Photo 14	Ancien bureau seigneurial et résidence secondaire des Joly de Lotbinière, vers l'est	60
Photo 15	Ancien pont de la rivière du Chêne vers 1932	61
Photo 16	Vue générale de l'emprise de la route Saint-Michel située à l'extrémité ouest du projet, vers le sud-est	63
Photo 17	Vue générale de l'emprise de la rue Principale (route 132) près du Ch 1+250, vers le nord-est	64
Photo 18	Vue générale de l'emprise de la rue du Moulin à l'extrémité est du projet, vers l'est	66

1. INTRODUCTION

1.1 Mandat et objectifs

Le MTQ a confié le mandat à la firme Ruralys de réaliser une étude de potentiel archéologique ainsi qu'un plan d'intervention dans le cadre du projet n° 154-08-0376 visant le réaménagement de la route 132 et la réfection du réseau de traitement des eaux usées dans les limites de la municipalité de Leclercville, dans la MRC de Lotbinière. En somme, la firme Ruralys doit procéder à l'évaluation du potentiel archéologique préhistorique et historique d'une zone d'étude qui comprend les limites des divers aménagements prévus dans le cadre du projet d'urbanisation de la route 132 décrit précédemment. D'une part, l'étude de potentiel doit mener à la production d'un rapport de recherche présentant les contextes évolutifs préhistoriques et historiques en réalisant une synthèse de l'état des connaissances à l'intérieur des zones d'étude élargie et restreinte ainsi que le potentiel archéologique préhistorique et historique à l'intérieur de la zone d'étude restreinte en délimitant, le cas échéant, des zones à potentiel préhistorique et historique pouvant être affectées par la réalisation du projet. Dans l'éventualité où des zones à potentiel archéologique seraient identifiées, l'étude doit comprendre un plan d'intervention archéologique exhaustif permettant, le cas échéant, d'identifier, d'évaluer et de quantifier d'éventuels sites archéologiques susceptibles d'être présents dans les limites des travaux du projet.

1.2 Description du secteur à l'étude

Le secteur à l'étude est localisé au sud-ouest de Québec sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, près de la limite ouest de la Direction territoriale de Chaudière-Appalaches. Le projet concerne un tronçon de la route 132 ainsi que la route St-Michel, localisés dans les limites de la municipalité de Leclercville faisant partie de la municipalité régionale de comté (MRC) de Lotbinière (figure 1). La présente étude de potentiel concerne deux zones d'étude. La première correspond à la zone d'étude élargie pour laquelle les données utiles à la détermination des zones à potentiel devront être compilées. Celle-ci mesure 3 km de autour du centre du projet n° 154-08-0376. La seconde correspond à la zone d'étude restreinte dans les limites de laquelle les

zones à potentiel seront identifiées. Celle-ci s'étend sur une distance de 50 m de part et d'autre des limites de l'emprise et des servitudes du projet (plans 1 et 2).

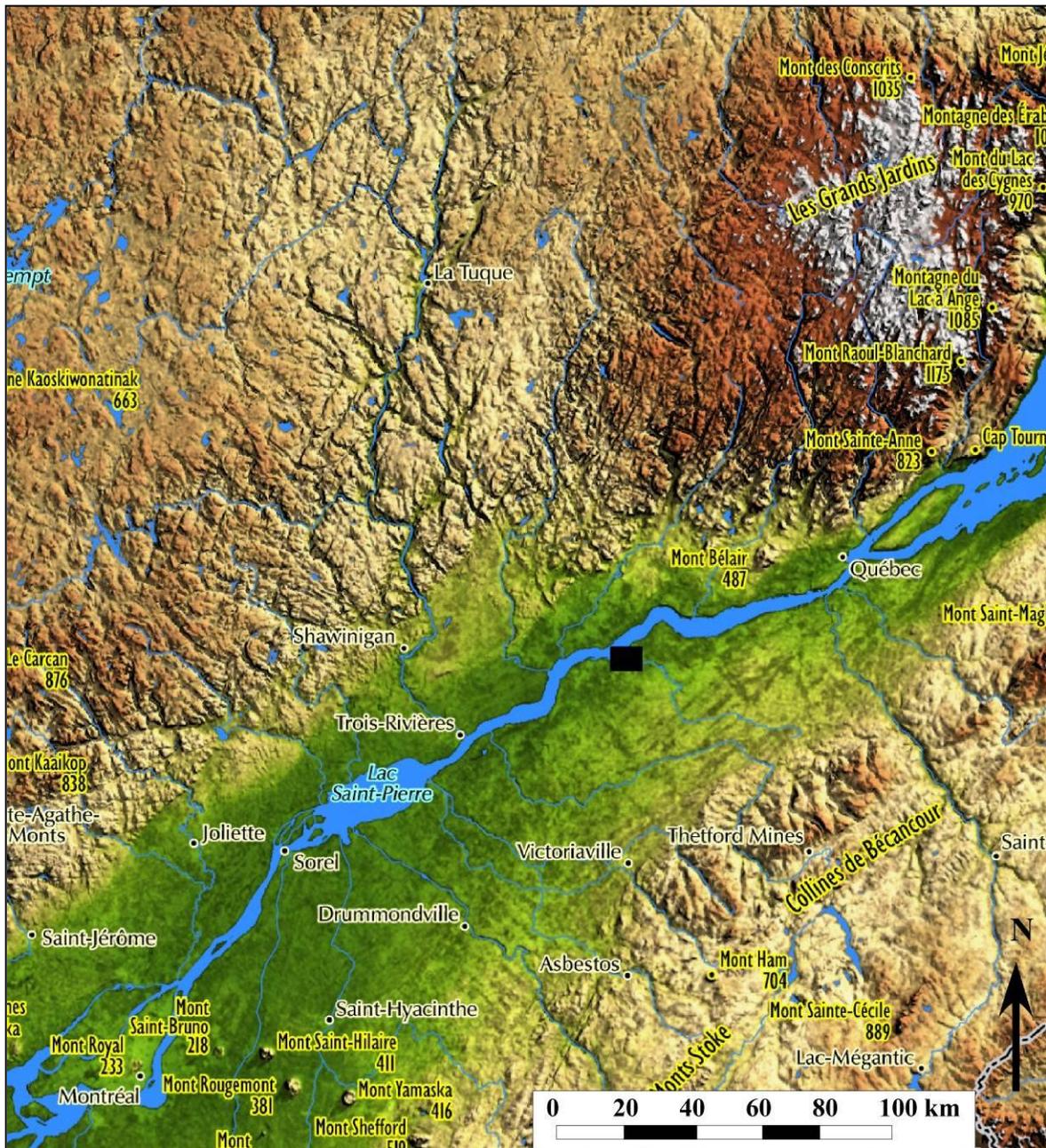


Figure 1 Localisation générale du secteur à l'étude (Source : MRNFQ 2001, Le relief de Québec, collection géoréférence, Québec, échelle 1 : 2 000 000 (extrait))



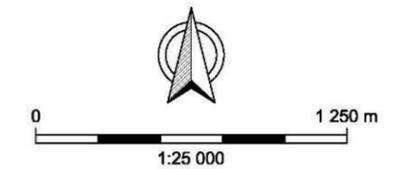
Étude de potentiel archéologique
et plan d'intervention

Municipalité de Leclercville

Plan 1
Localisation des zones d'étude
élargie et restreinte

Légende

-  Tracé du projet routier
-  Zone d'étude élargie (rayon de 3 km)
-  Zone d'étude restreinte (largeur de 100 m)
-  Site archéologique connu
-  Biens culturels répertoriés
-  Sites de pré-inventaire (CdEx)
-  Inventaires réalisés



Cartographie :
Yanik Blouin, archéologue

Sources :
MTQ, DGQE, dir. de Chaudière-Appalaches, fichier
LL-6610-154-08-0376_FINAL.dwg;
RNC, Centre d'information topographique, CanMatrix (extraits), cartes
21L12 et 31109;
MCCCF 2011c

RUR-2011-01_PlanGen.dwg

24 octobre 2011

Plan 1 Localisation des zones d'étude élargie et restreinte et des limites du projet routier n° 154-08-0376



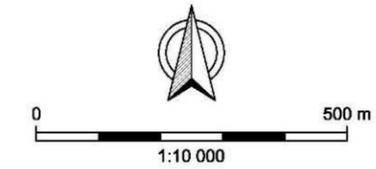
Étude de potentiel archéologique
et plan d'intervention

Municipalité de Leclercville

Plan 2
Localisation sur photo aérienne
de la zone d'étude restreinte

Légende

-  Tracé du projet routier
-  Zone d'étude restreinte (largeur de 100 m)



Cartographie :
Yanik Blouin, archéologue

Sources :
MTQ, DGQE, dir. de Chaudière-Appalaches, fichier
LL-6610-154-08-0376_FINAL.dwg;
MTFQ, Service de la Photogrammétrie et de la Cartographie, photos
Q64549-071 et Q64549-073;

RUR-2011-01_PlanGen.dwg

24 octobre 2011

Plan 2 Localisation de la zone d'étude restreinte et des limites du projet routier n° 154-08-0376 sur photo aérienne

2. MÉTHODOLOGIE

L'étude de potentiel archéologique est une étude théorique qui vise à évaluer la possibilité que des ressources archéologiques soient présentes ou non dans un espace déterminé. La présence de sites archéologiques étant souvent imperceptible en surface, l'étude de potentiel archéologique permet, le cas échéant, d'identifier des zones à potentiel archéologique là où il y a des probabilités que soient retrouvées des ressources archéologiques. Elle constitue un outil de gestion et de planification pour la recherche archéologique, mais aussi pour la planification des travaux de construction ou d'aménagements dans l'emprise d'un projet.

La présente étude de potentiel archéologique concerne l'occupation préhistorique et historique de la zone d'étude élargie du projet. Elle comporte une synthèse de données tirées de la documentation portant sur l'occupation humaine de l'aire étudiée afin de la caractériser. Elle se base sur une analyse de données géographiques et géomorphologiques, archivistiques, de publications à caractère historique, de cartes et de plans. L'étude vise d'abord à identifier les ensembles archéologiques connus et potentiels pouvant être présents sur le terrain puis à les évaluer. Elle vise aussi l'élaboration de recommandations et, le cas échéant, d'un plan d'intervention archéologique à réaliser préalablement ou pendant les travaux d'aménagement et de construction.

2.1 L'occupation amérindienne préhistorique

Cette étude de potentiel archéologique traite de la présence des sites archéologiques connus ou encore de la probabilité qu'il y ait des vestiges ou des artefacts, témoignant d'une occupation amérindienne, à l'intérieur des limites de la zone d'étude élargie du projet. En ce qui a trait à la présence possible de sites archéologiques préhistoriques, les paramètres servant à déterminer le potentiel archéologique proviennent de l'analyse des données géographiques et culturelles du secteur à l'étude avant l'arrivée des Européens en Amérique du Nord. Dans le cas des occupations amérindiennes historiques, divers documents (ex. cartes, archives, etc.) permettent parfois de localiser précisément des établissements relatifs à cette période.

L'étude de potentiel archéologique est une démarche évolutive qui doit constamment être ouverte aux changements, selon l'avancement des connaissances. Les découvertes des dernières années ont démontré que les Amérindiens fréquentent le Québec depuis environ 11 000 ans. Ce fait était contesté il y a à peine une décennie (Dumais et Rousseau 2002a). Il a aussi été établi que, dépendamment des régions, les Amérindiens pouvaient recourir à une vaste gamme d'unités de paysage qui composent leur territoire d'exploitation. Par conséquent, les études de potentiel doivent être constamment ajustées en fonction de l'état des connaissances.

Acquisition des connaissances

La collecte de données documentaires a été restreinte à la zone élargie du projet visé par cette étude. Ces données ont été obtenues en consultant des sources telles que l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) (MCCCF 2011a), le *Répertoire du patrimoine culturel du Québec* (RPCQ) (MCCCF, 2011b), le *Macro-inventaire du patrimoine québécois* (Côté et Genest 1985) et le *Registre cartographique des sites et zones d'interventions archéologiques du Québec* (MCCCF 2011c) du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCFQ), le *Répertoire québécois des études de potentiel archéologique* (RQEPA) de l'Association des archéologues du Québec (AAQ, 2005) ainsi que les divers rapports et publications disponibles pour la région à l'étude. Dans la mesure du possible, lorsque ces données sont accessibles, les modes d'occupation récents du territoire par les autochtones sont pris en considération.

Analyse des données

La notion de potentiel archéologique réfère à la probabilité de découvrir des traces d'établissement humain dans un secteur donné. Le postulat fondamental de l'étude de potentiel archéologique se résume ainsi : les humains ne s'installent pas sur un territoire au hasard, la sélection des emplacements étant influencée par un ensemble de paramètres culturels et environnementaux.

Lorsque vient le temps d'évaluer les ressources possibles d'une région, l'archéologue se trouve régulièrement confronté au fait que peu de régions du Québec ont fait l'objet de recherches suffisamment approfondies. Ainsi, la plupart du temps, seuls quelques restes de campements sont connus pour des millénaires d'occupation. Cette rareté des vestiges ne permet pas d'apprécier l'importance que chaque groupe a accordée à un espace en particulier au cours des siècles. Puisque la présence amérindienne doit être traitée comme un tout, sans nécessairement distinguer des modes de vie très différents (nomades/sédentaires), les archéologues ont donc davantage recours aux données environnementales, contingences de l'activité humaine.

Ce qui est alors étudié, ce ne sont pas tant les manifestations culturelles sur un territoire qu'un territoire susceptible de contenir divers indices de cette présence. En admettant cette faiblesse, on reconnaît les difficultés inhérentes à la découverte de l'ensemble des sites générés par les humains. Ainsi, peu ou pas de critères permettent de localiser les cimetières, les peintures rupestres, les lieux d'extraction des matériaux lithiques, ceux de pratiques cérémonielles, etc.

Une des premières étapes de l'évaluation du potentiel archéologique consiste à cerner les paramètres environnementaux qui caractérisent l'emplacement des différents types de campements auxquels ont recours habituellement les autochtones. Par ailleurs, les données environnementales doivent être considérées dans leur aspect actuel et passé afin de tenir compte de la transformation des lieux depuis la dernière déglaciation, particulièrement sur le plan des anciennes formes et composantes du paysage.

Pour les secteurs où très peu de données sont connues, et c'est le cas ici, le potentiel ne peut être évalué qu'en fonction de paramètres génériques. Des critères de ce type ont été définis par les archéologues du Québec (tableau 1).

Tableau 1 Critères d'évaluation du potentiel archéologique amérindien (tableau modifié de Gauvin et Duguay 1981)

Facteurs environnementaux	Niveau de potentiel		
	Fort (A)	Moyen (B)	Faible (C)
Géologie	Proximité d'une source de matière première		
Géographie	Protection; plages, îles, pointes, anses, baies; points de vue dominants	Secteurs élevés et éloignés des plans d'eau	Falaises
Morpho-sédimentologie	Sable, gravier, terrains plats; terrasses marines et fluviales	Terrains moutonnés Argiles altérées Pentes moyennes Eskers, moraines	Affleurements rocheux Tourbières Pentes abruptes Terrains accidentés
Hydrographie	Hydrographie primaire Proximité de cours d'eau et lacs importants Zone de rapides Eau potable Confluence de cours d'eau Axe de déplacement Distance de la rive = de 0 à 50 m	Hydrographie secondaire Petits cours d'eau Distance de la rive = de 50 à 100 m	Hydrographie tertiaire Marais Tourbières Extrémité de ruisseau Distance de la rive = 100 m et +
Végétation	Ressources végétales comestibles Protection contre les vents du nord Exposition aux vents du sud Bonne visibilité sur le territoire adjacent Bois de chauffage	Protection moyenne	Aucune protection
Faune	Proximité de lieux propices à la chasse et à la pêche	Lieux plus ou moins fréquentés par la faune	Lieux peu fréquentés par la faune
Accessibilité	Accessibilité à des territoires giboyeux Circulation facile Sentiers de portage	Difficultés d'accès selon les saisons	Difficile en tout temps

Lorsque vient le temps d'évaluer le potentiel archéologique d'une région, il faut également considérer l'état d'avancement de la recherche. Au cours des années, il est possible que certains types de milieux aient été négligés par les chercheurs pour diverses raisons pratiques ou théoriques. Dans ces cas, on doit s'assurer que toute la variabilité environnementale a été prise en considération avant de statuer sur la valeur de ces milieux. Diverses zones, pouvant ne pas répondre aux critères de potentiel préalablement établis, peuvent être sélectionnées afin d'améliorer itérativement la grille d'évaluation.

Une fois ces critères définis, il devient alors possible de morceler un territoire, habituellement assez vaste, en zones propices à la présence de sites archéologiques. Une telle démarche reconnaît d'emblée l'impossibilité pratique d'intervenir de manière préventive sur l'ensemble d'une région même si, ce faisant, elle admet la possibilité que des vestiges puissent être présents à l'extérieur de ces zones. Toutefois l'article 41 de la loi sur les Biens culturels (L.R.Q., c.B-4) prévoit que toute découverte d'un bien ou d'un site archéologique lors de travaux d'excavation ou de construction doit être déclaré au ministre sans délai et que celui-ci peut ordonner la suspension des travaux pour une période maximale de 15 jours afin d' permettre un examen des lieux par un expert. De plus, suite à cet examen, l'article 42 prévoit que la suspension peut être prolongée jusqu'à un maximum de 30 jours, que des fouilles puissent être autorisées afin de dégager le bien ou le site découvert, ou que des modifications de plan jugées nécessaires soient ordonnées afin d'assurer l'intégrité ou permettre la mise en valeur de la découverte. Ces dispositions légale permettent donc une évaluation de tout vestige archéologique pouvant être mis au jour lors de travaux importants des excavations.

En somme, l'identification et l'évaluation du potentiel archéologique préhistorique de la zone à l'étude ont été réalisées par l'analyse des données archéologiques et ethnohistoriques disponibles pour la région. L'interprétation des photos aériennes, des cartes topographiques, des cartes de dépôts géologiques et de matériaux de surface permet donc de caractériser la géomorphologie de l'aire à l'étude. La mise en commun de toutes ces données permet donc de faire une évaluation générale du potentiel et d'évaluer des zones à potentiel archéologique en regard de l'occupation amérindienne.

2.2 L'occupation amérindienne historique

Pour l'occupation préhistorique, aucun document ne nous permet d'identifier des lieux qui auraient pu être occupés à cette époque reculée. Pour ce qui est de l'occupation historique, la méthode d'évaluation se base sur l'analyse critique de données archivistiques, de publications à caractère historique, de cartes et de plans historiques. L'étude vise d'abord à déterminer quels sont les sites ou infrastructures (ex. : portage, habitation, etc.) pouvant être présents sur le territoire étudié, puis à les évaluer selon leur importance et leur qualité de conservation. Si cela s'avère nécessaire, des recommandations sont formulées afin de planifier une intervention archéologique.

Les documents écrits, la cartographie ancienne et la tradition orale sont parfois à même de localiser des lieux qui ont été occupés (poste de traite, portage, cimetière, etc.). Tous ces endroits sont consignés sur les cartes et deviennent autant de zones de potentiel. À l'occasion, les données relatives à la localisation de ces éléments étant plus ou moins précises, la superficie des zones de potentiel est alors ajustée en conséquence.

2.3 L'occupation eurocanadienne

La méthode concernant le potentiel archéologique de l'occupation historique vise les mêmes objectifs que le volet préhistorique, soit d'identifier et de délimiter les espaces fréquentés par les humains, mais à l'époque historique. À la différence de la préhistoire, les sources écrites sont davantage utilisées que les données environnementales. Cette méthode se base essentiellement sur l'analyse critique des données archivistiques, de publications à caractère historique, de cartes et de plans. Elle permet d'identifier les sites archéologiques connus et potentiels et de les évaluer pour émettre des recommandations ou non d'interventions archéologiques.

Acquisition des connaissances

La détermination du potentiel archéologique de la zone qui sera touchée par les travaux qui seront réalisés dans le cadre du projet n° 154-08-0376 nécessite l'acquisition de connaissances qui permettront de définir des secteurs qui ont fait l'objet d'une occupation

euro canadienne à partir du XVII^e siècle. Cette première étape consiste à recueillir un maximum d'informations relatives au patrimoine en général, dans le but d'avoir une bonne compréhension de l'aire d'étude, du point de vue de ses principales caractéristiques et de son évolution au cours de l'histoire. Celle-ci se fait à partir des sources historiques, iconographiques et cartographiques. À cette fin, nous avons consulté plusieurs sources documentaires, notamment des monographies, des études spécialisées en histoire, en archéologie et en patrimoine, l'ISAQ (MCCCF, 2011a), le RPCQ (MCCCF, 2011b), le Registre cartographique des sites et zones d'intervention archéologiques du Québec (MCCCF, 2011c), le Macro-inventaire du patrimoine québécois (Côté et Genest, 1985) et le RQEPA (AAQ, 2005), les études en archéologie et les cartes anciennes. Nous avons également pris connaissance des sites archéologiques connus dans ou à proximité de l'aire d'étude et pris en considération les principales perturbations du sous-sol. La présence ou non d'infrastructures d'utilités publiques dans l'emprise du projet a notamment été vérifiée.

Analyse des données

Toutes les données recueillies seront mises en commun pour évaluer le potentiel archéologique. L'étude de cartes et de photographies anciennes permet de suivre l'évolution spatiale du secteur à l'étude, tant au niveau des bâtiments qu'au niveau des aménagements du terrain. Lorsque la cartographie ancienne le permet, une analyse polyphasée sur support cartographique est effectuée pour illustrer les grandes étapes de l'occupation du sol. Les points semblables, mais chronologiquement distincts, et les principales modifications apportées à l'espace étudié permettent de déduire quelles parties du sous-sol semblent encore intègres et, par extension, quelles sont les ressources archéologiques potentiellement présentes sur le terrain. De plus, une évaluation des perturbations du sous-sol sera faite en fonction de l'état actuel des lieux, des infrastructures d'utilités publiques et des forages réalisés s'il y a lieu.

Pour le volet historique, l'identification et l'évaluation des zones à potentiel sera réalisée selon leur degré d'importance. Elles seront cartographiées et un tableau synthèse sera produit. L'évaluation du potentiel se fait en fonction de la nature des occupations et du cadre bâti, de leur importance et de leur intégralité physique, en tenant compte des

perturbations du sous-sol et de la probabilité de retrouver des vestiges architecturaux ou d'autres traces d'occupation en place. Les résultats de l'étude de potentiel permettront d'établir une stratégie de recherche sur le terrain en fonction des objectifs de celle-ci.

Une fois les données recueillies, celles-ci seront analysées. L'étude des cartes et photographies anciennes permettra de suivre l'évolution spatiale du secteur, tant du point de vue des bâtiments que d'autres aménagements. Les éléments semblables mais chronologiquement distincts et les principales modifications apportées à l'espace étudié, permettent de déduire quelles parties du sous-sol seront encore intègres et, par extension, les ressources archéologiques potentiellement présentes sur le terrain.

3. MILIEU PHYSIQUE

3.1 Paléoenvironnement

La déglaciation et l'évolution des conditions environnementales

Il y a environ 18 000 ans AA (avant aujourd'hui, par définition avant 1950 AD), plus d'un kilomètre de glace recouvrait la province de Québec. Un réchauffement global du climat permit la fonte graduelle de ce glacier et c'est ainsi que vers 13 000 ans AA, les rives du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et d'une partie de la Basse-Côte-Nord furent libérées de leur gangue. Pendant ce temps, le glacier subsistait un peu plus longtemps dans la région de Québec où, un verrou glaciaire a perduré empêchant les eaux salées de la mer de Goldthwait de se mêler aux eaux douces du lac Vermont/Candona, une immense nappe d'eau qui s'étendait de la région de Québec jusqu'aux lacs Champlain et Ontario (Fulton et Andrews 1987).

La fonte continue du glacier permit le dégagement du « goulot de Québec »; il s'ensuivit la vidange du lac Vermont/Candona sur une courte période où eaux douces et eaux salées se sont mariées à la hauteur de Québec. Cette masse d'eau douce glaciaire, en amont de Québec, a immédiatement été remplacée par de l'eau salée jusqu'à la hauteur de Hull, c'est l'épisode de la mer de Champlain (figure 2).

En effet, sous le poids de l'Inlandsis laurentidien, la croûte terrestre a subi un abaissement isostatique de plusieurs dizaines de mètres, permettant une transgression marine à l'intérieur des basses-terres. Débarrassée du poids des glaciers, la croûte terrestre s'est graduellement relevée entraînant une régression. Il est actuellement considéré que les plus anciennes terrasses qui témoignent de la présence de la mer Champlain culminent à 150 m au dessus du niveau moyen actuel de la mer (NMM) et datent d'environ 12 000 ans AA (figure 3).

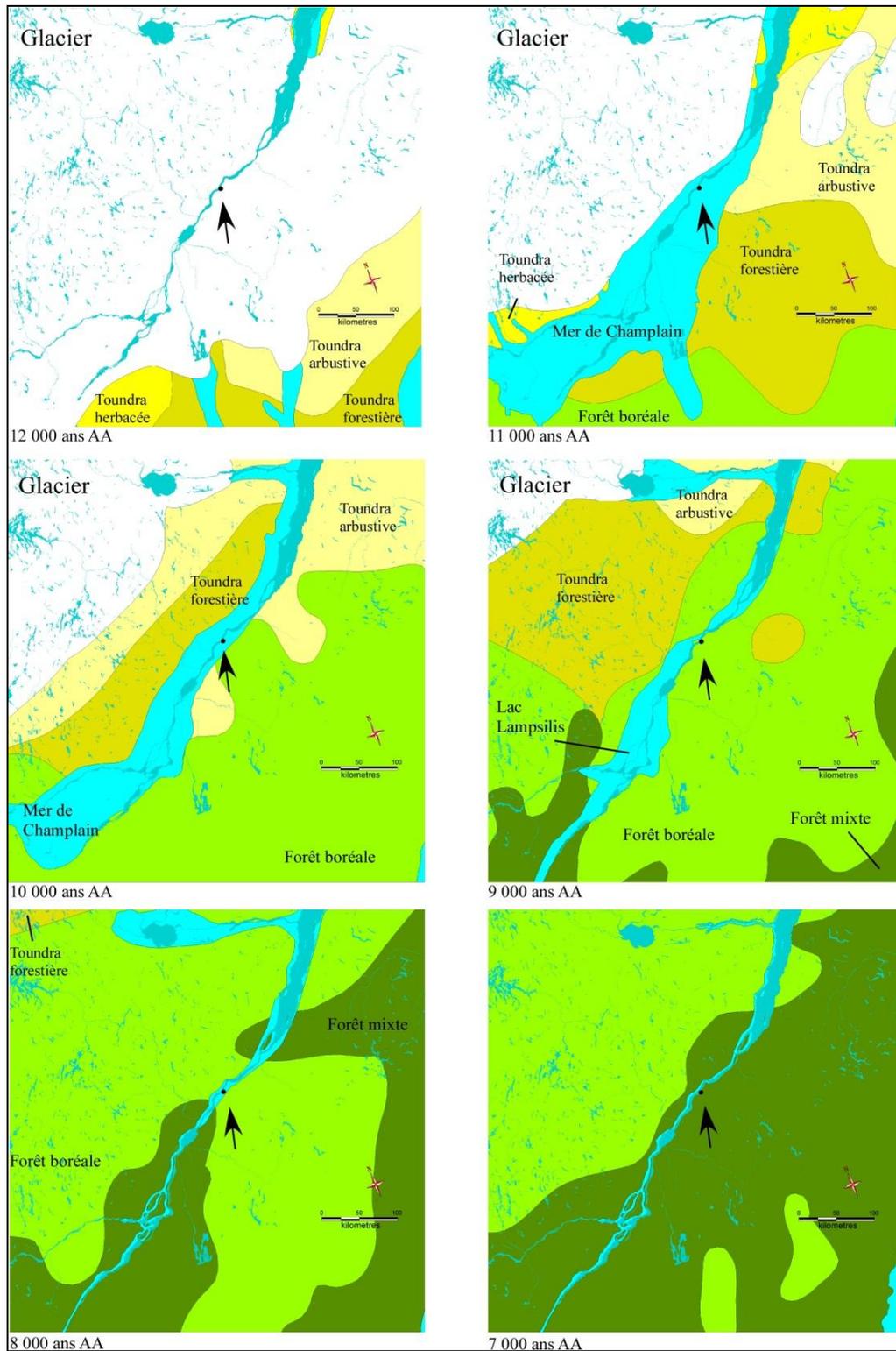


Figure 2 Chronologie de la déglaciation et de la colonisation végétale (Dyke et coll. 2004) (extrait) (La flèche noire pointe vers la zone d'étude restreinte) (L'hydrographie principale a été ajoutée afin d'offrir des repères géographiques)

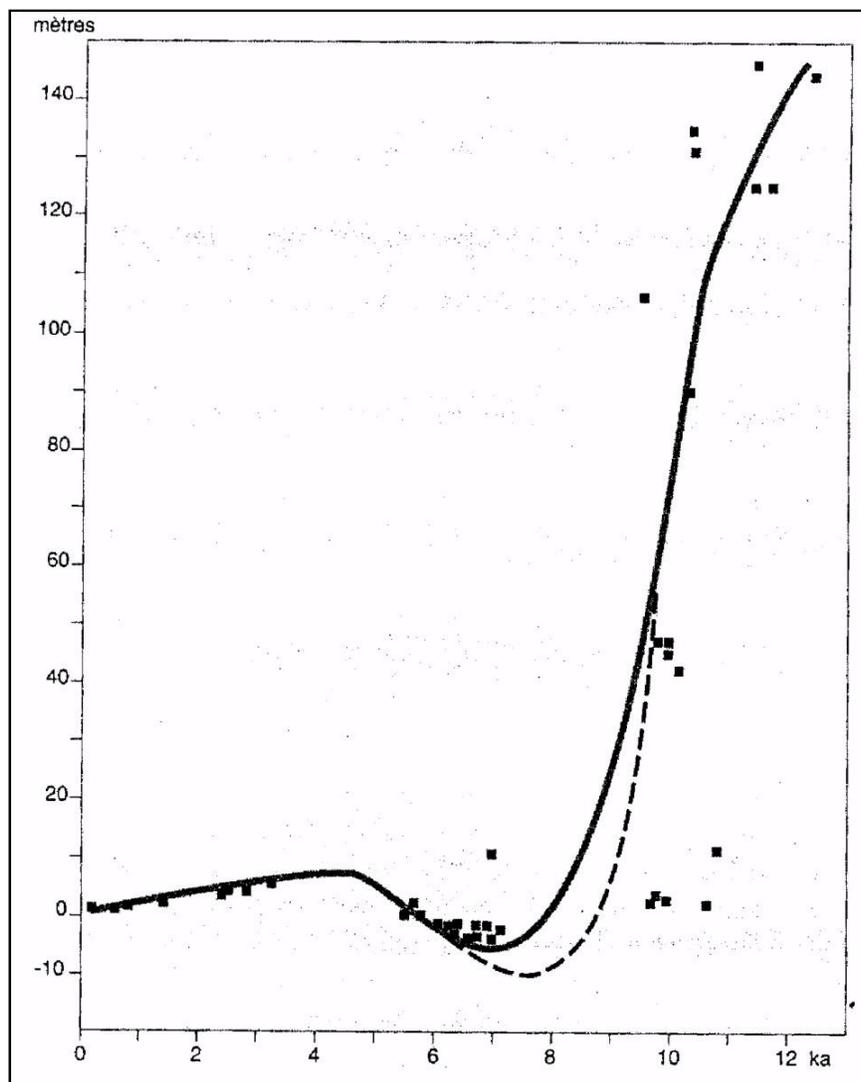


Figure 3 Courbe d'émersion des terres pour la côte du Sud (Dionne 2002)

Au cours des premiers millénaires, le continent s'est redressé très rapidement, de l'ordre de 0,5 mètre par siècle. Puis, vers 9 000 ans AA, ce taux de redressement a fléchi passant plutôt à 0,025 mètre par siècle. Vers 10 000 ans AA, époque de l'arrivée probable des Amérindiens dans la région, la mer était haute d'environ 80 m de plus que l'actuel. Comme la zone d'étude restreinte s'élève à environ 20 m NMM, elle a entièrement été recouverte par les eaux de la mer de Champlain et n'est devenue habitable que vers 8 500 ans AA (figure 3). À cette époque, l'embouchure de la rivière du Chêne était plus large qu'aujourd'hui (figure 4).

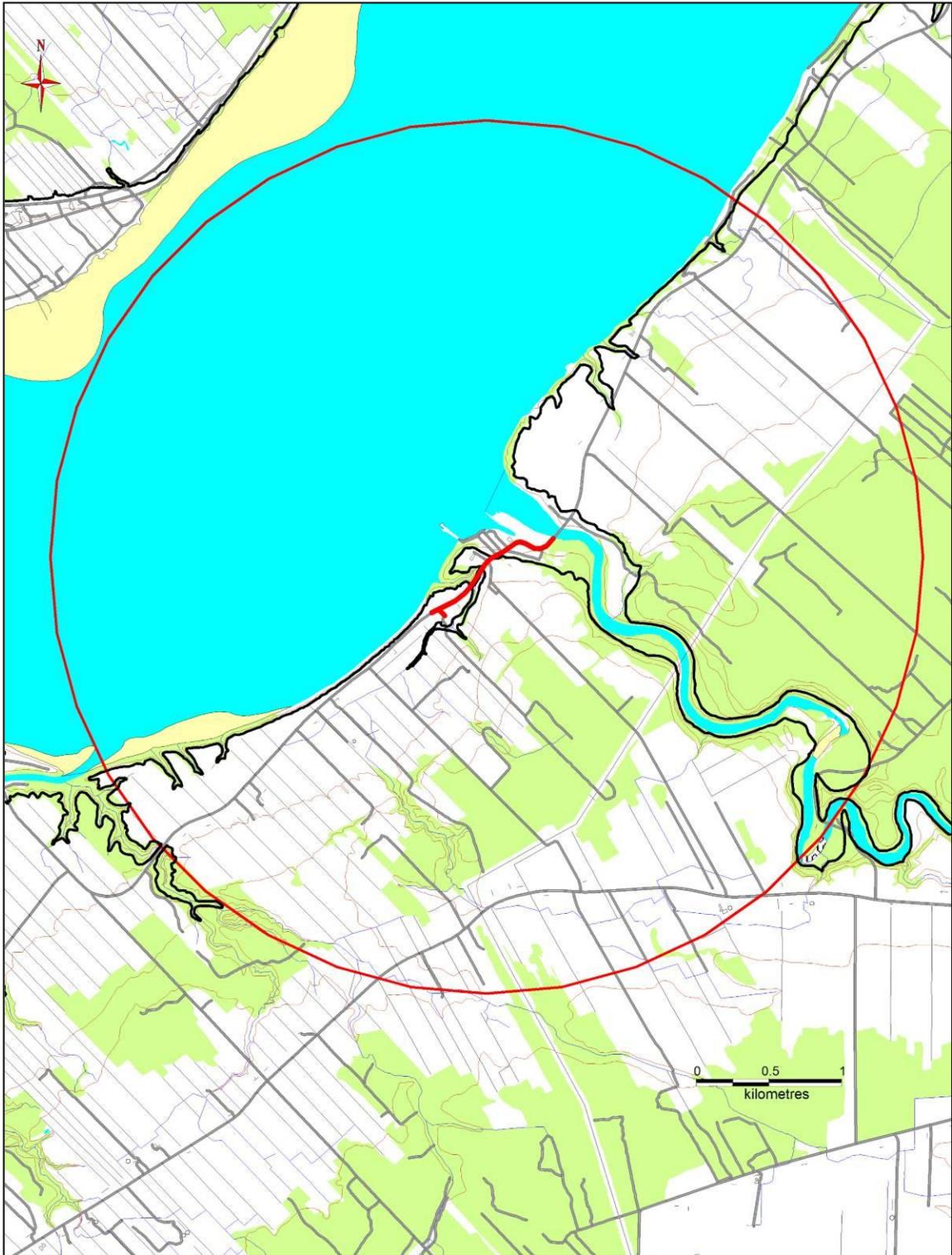


Figure 4 Configuration du littoral de la zone d'étude, 9 000 – 8 500 ans AA (courbe de niveau de 20 m en noir) (fonds de carte BDTQ 21L02 et 31I09, 1 : 20 000) (extrait) (La zone d'étude restreinte correspond au trait rouge. La zone d'étude élargie correspond au cercle rouge)

Le continent continuant sa remontée, le niveau du fleuve est descendu sous l'isobase 0 m NMM. À ce moment-là, le secteur à l'étude, qui aujourd'hui se localise à moins de 500 m du fleuve, devait en être éloigné de quelques centaines de mètres supplémentaires. Par la suite, soit vers 5 000 ans AA, le niveau du fleuve a remonté pour atteindre l'isobase de 10 m NMM pour finalement redescendre à son niveau actuel vers l'an 0. Il y a 5 000 ans AA, bien que le niveau du fleuve était plus élevé de 10 m, la configuration des lieux n'était pas très différente de l'actuel si ce n'est que l'embouchure de la rivière du Chêne était un peu plus large. Vers 9 000 ans AA, après un court épisode de toundra forestière, la forêt boréale s'installera très rapidement dans la zone d'étude restreinte. Une forêt mixte, en cela similaire à celle qui prévaut aujourd'hui, colonisera les lieux vers 7 000 ans AA. On qualifie l'intervalle de 6 000 à 5 000 ans AA d'hypsithermal parce que le climat était alors un peu plus chaud et un peu plus sec qu'aujourd'hui. Au cours de cet intervalle, le niveau général des lacs et des cours d'eau du Québec était également plus bas (Hétu 2008). C'est après cet épisode, soit à partir d'environ 5 000 ans AA, que des caractéristiques environnementales similaires aux valeurs actuelles prévaleront (Richard 1984, 1987).

3.2 Paysage actuel

La zone d'étude élargie fait partie de la province naturelle des basses terres du Saint-Laurent, unité Laurier-Station (Robitaille et Saucier 1998). À cette province naturelle correspond en règle générale une plaine de laquelle émergent de rares collines. Les altitudes y sont habituellement inférieures à 100 m (NMM). C'est le cas du paysage du secteur en observation où les terrains les plus bas côtoient l'isobase 0 m NMM, tandis que les plus hauts sommets culminent autour des 20 m NMM.

3.2.1 Géologie et sources de matières premières lithiques

En ce qui concerne le socle rocheux, toute la zone d'étude élargie s'inscrit à l'intérieur du domaine géologique des Appalaches. L'assise, qui date du Crétacé inférieur, se compose essentiellement de shale et de grès (Globensky 1985) (figure 5). Ces types de pierre ne sont pas d'une grande utilité pour la fabrication d'outils taillés qui requièrent normalement des matériaux plus siliceux. Par contre, ils peuvent servir à la confection d'objets bouchardés et

polis. Toutefois, comme ce type de pierre est abondant dans la région, la zone d'étude restreinte ne se démarque pas de par son offre lithique.

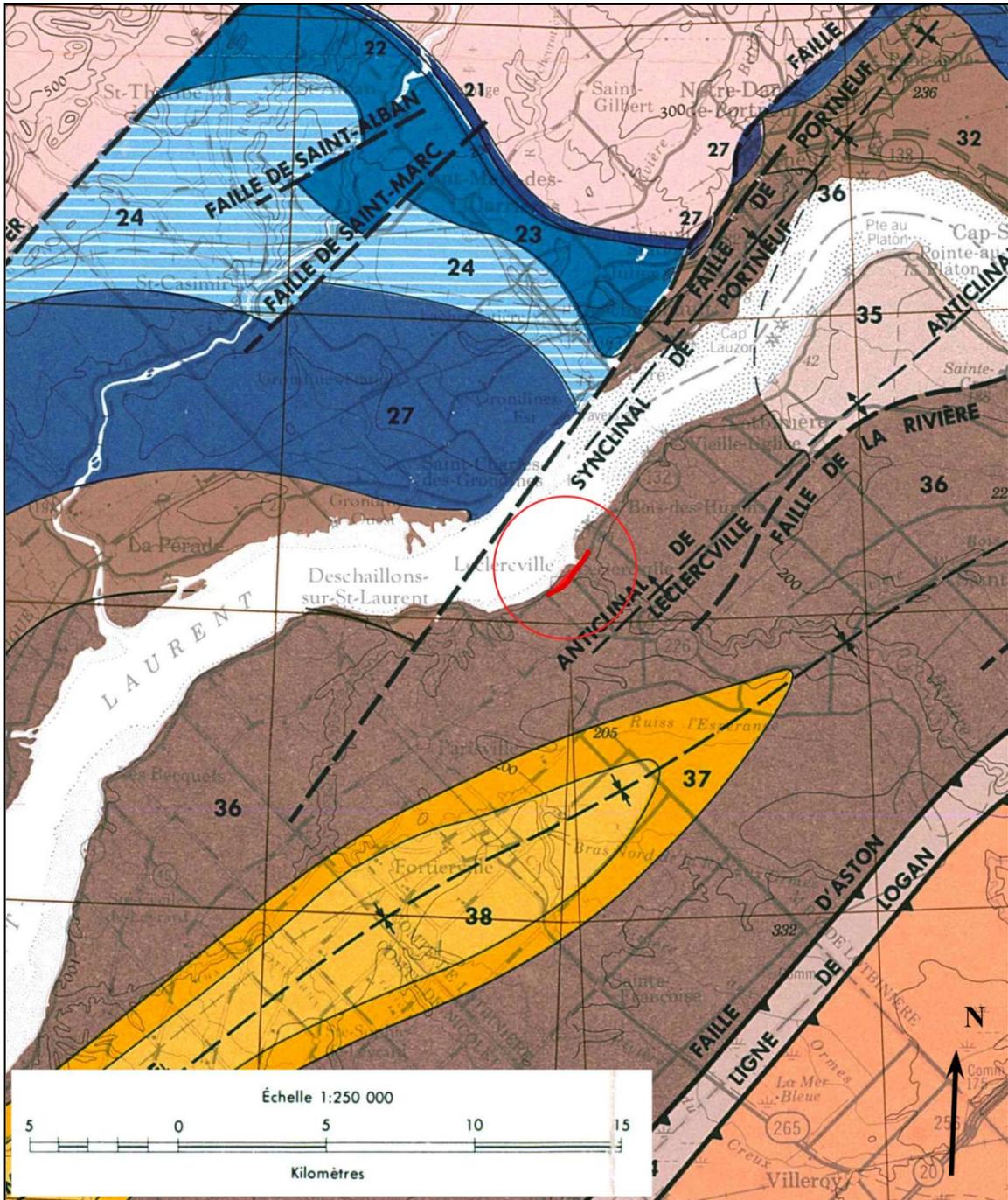


Figure 5 Géologie des basses-terres du Saint-Laurent (Globensky 1985) (extrait) (Le cercle rouge indique la zone d'étude élargie qui entoure la zone d'étude restreinte correspondant ici à un trait rouge)

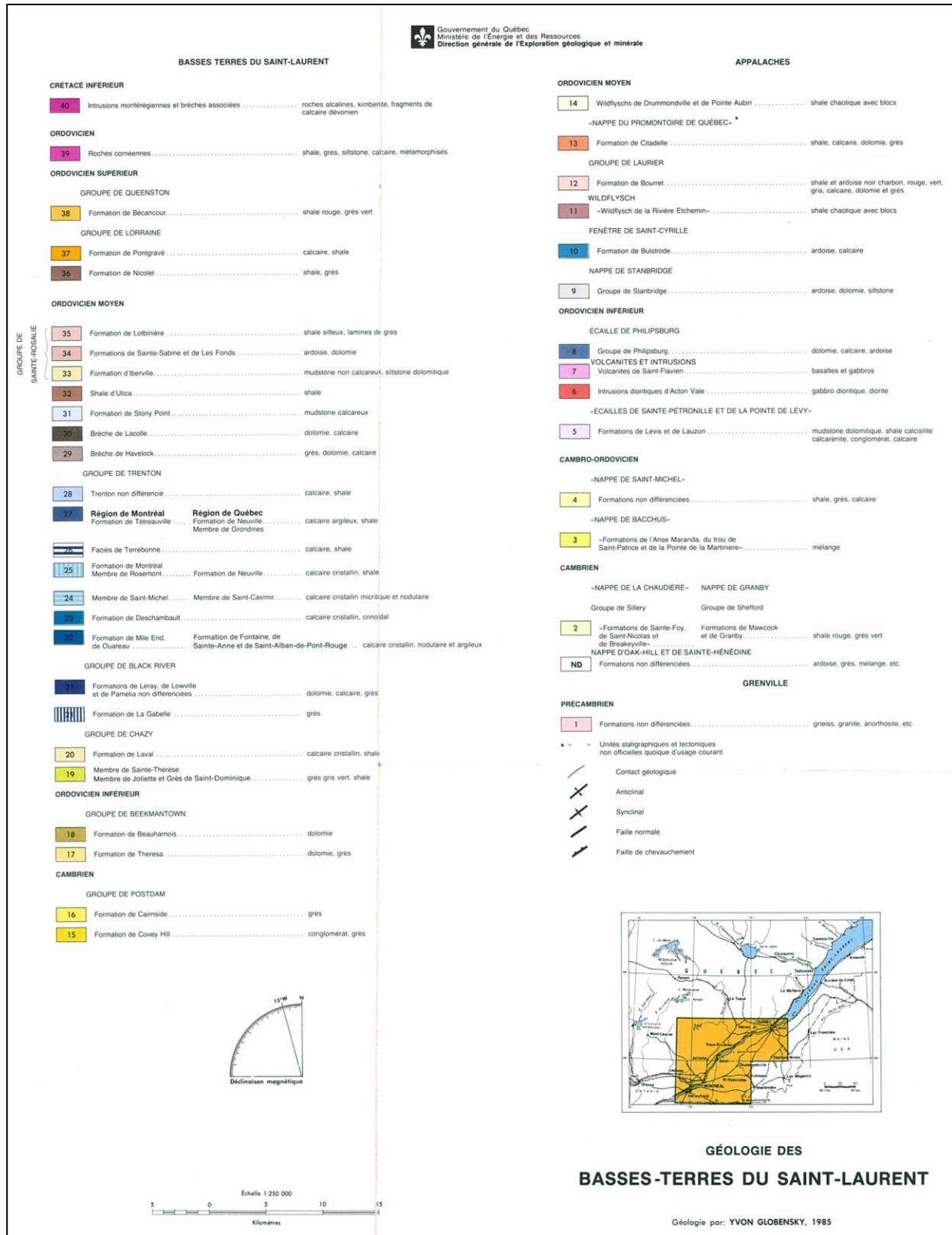


Figure 5.a Géologie des basses-terres du Saint-Laurent (Globensky 1985) (Légende)

3.2.2 Dépôts de surface

Les dépôts meubles témoignent principalement de la dernière invasion marine. En effet, les sols de la région se composent principalement de dépôts marins de faciès d'eau peu profonde (sable et gravier). On rencontre également sur les abords des rivières et des ruisseaux des dépôts fluviatiles constitués d'alluvions récentes (sable, gravier et argile). Des tills remaniés épars (farine de roche et blocs subangulaires de toute taille), témoins fugaces de la dernière glaciation, complètent ce portrait.

L'habitabilité des tills et des dépôts fluviatiles est habituellement bonne pourvu que le drainage soit bon et qu'ils aient été déposés relativement à plat. L'habitabilité des dépôts marins est souvent meilleure parce qu'ils se drainent plus facilement et que la plupart du temps, ils se présentent sous la forme de terrasse.

Avec le temps, et selon les milieux, la pédogenèse a transformé ces dépôts de surface en brunisol ou en régosol. Dans un cas comme dans l'autre, l'habitabilité de ces sols est bonne. L'analyse pédologique des sols de la zone d'étude restreinte y reconnaît une prépondérance des loams sableux très fins qui présentent un bon drainage (Or) (figure 6). Suivent en importance les sables loameux (Sp) et les sables grossiers loameux (An), tous deux étant bien drainés. Finalement, en rive droite de la rivière du Chêne, on trouve des loams limoneux au drainage imparfait (Lv) (Baril et Rochefort 1957). De part et d'autre de la rivière du Chêne, les sols sont ravinés par l'érosion.

La fonction agricole est omniprésente dans la région, les Eurocanadiens se livrant à cette activité depuis le régime français. Il est possible que les Amérindiens aient pu en faire autant de 1000 à 1580 AD.

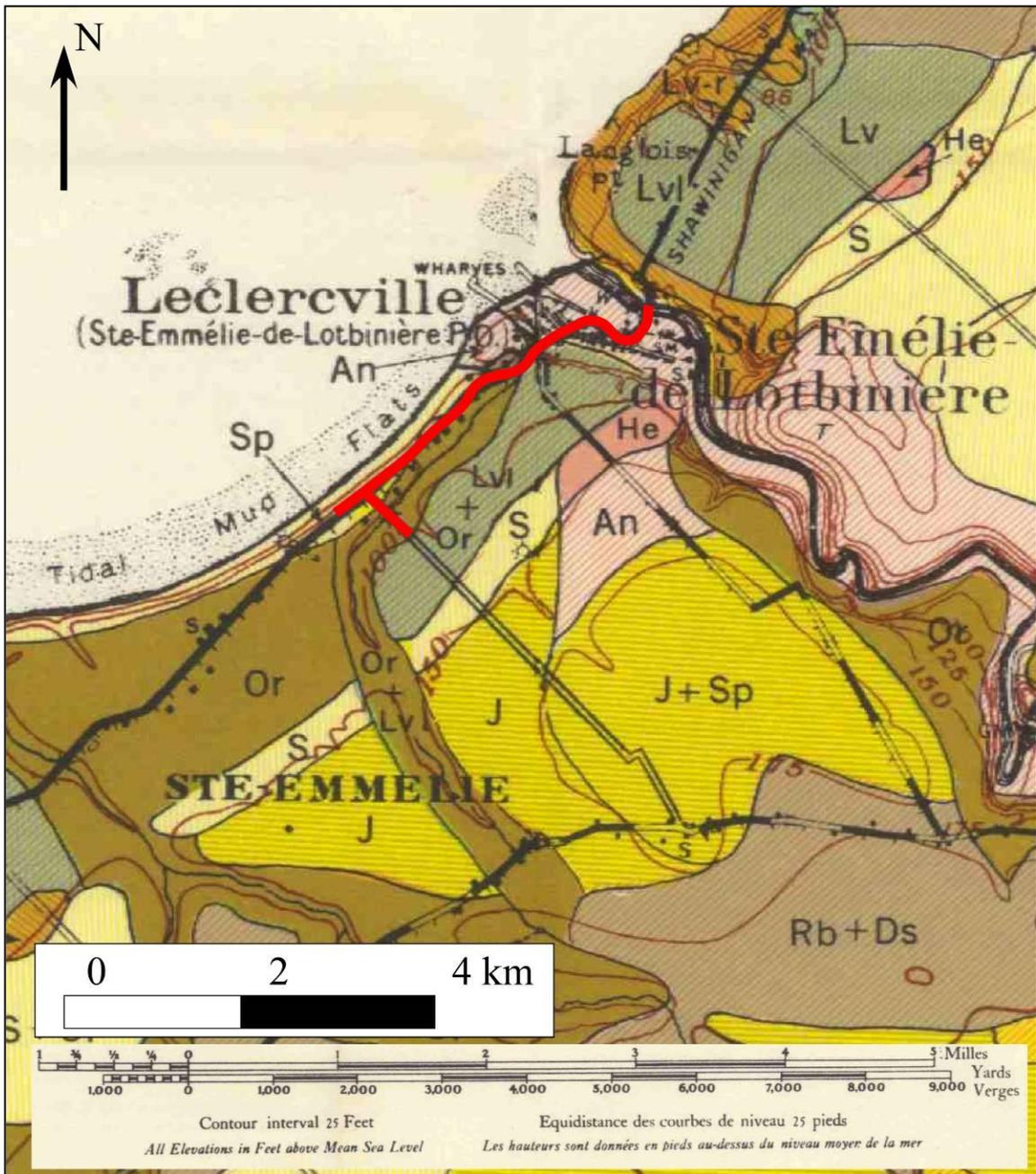


Figure 6 Pédologie de la zone d'étude restreinte (Baril et Rochefort 1957) (Extrait). Le trait rouge indique la zone d'étude restreinte



Figure 6.a Pédologie de la zone d'étude restreinte (Baril et Rochefort 1957) (Légende)

3.2.3 Hydrographie

Outre le fait qu'elle est baignée par les eaux du fleuve Saint-Laurent, la zone d'étude restreinte comporte deux bassins versants, celui de la Petite rivière du Chêne et celui de la rivière du Chêne. Il s'agit de deux petits bassins qui, vers le sud, donnent sur la rivière Bécancour et, vers l'est, sur la rivière Chaudière via la rivière Beaurivage.

Les rivières du Chêne sont méandreuses et parsemées de rapides et de petites chutes. Cela étant dit, la rivière du Chêne est plus large, plus longue et plus navigable que sa consœur la Petite, surtout pour les premiers kilomètres en aval.

3.2.4 Végétation

La zone d'étude restreinte s'inscrit à l'intérieur d'une vaste zone de végétation qui s'étend de la région de Québec jusqu'à l'Ontario, en excluant la plaine de la région de Montréal. Cette région est caractérisée par un domaine climatique de type modéré subhumide qui conditionne en partie la végétation. Cette dernière se compose principalement d'une érablière à tilleul, un des écosystèmes les plus riches du Québec.

Ainsi, au point de vue de la végétation, la zone d'étude restreinte offre une vaste gamme de matériaux ligneux apte à satisfaire les besoins des groupes de chasseurs-cueilleurs, des agriculteurs, ou autre. On y trouve également une abondance de petits fruits (bleuets, fraises, gadelles, etc.).

De nos jours, il ne reste plus que quelques lambeaux de cette vaste forêt, cette dernière ayant été coupée afin de laisser place à des champs agricoles.

4. OCCUPATION PRÉHISTORIQUE

4.1 Cadre culturel ancien

Les archéologues du Nord-Est américain divisent l'histoire amérindienne en quatre grandes périodes : le Paléoindien, l'Archaïque, le Sylvicole et l'Historique. Ces périodes se distinguent les unes des autres par des traits matériels, comme la présence ou non de poterie, d'un type particulier d'outil, d'une technologie de taille ou encore par des vestiges qui témoignent d'activités socioéconomiques diverses telles que les modes d'établissement, de subsistance et de mobilité.

La reconstitution de l'histoire amérindienne, surtout pour la période préhistorique, est une démarche évolutive qui doit constamment être ouverte aux changements, selon l'avancement des connaissances. Pour certaines périodes, surtout du Paléoindien à l'Archaïque récent, l'apport de la région à l'étude demeure limité. Pour mieux comprendre ces périodes, il importe de se référer à un cadre géographique plus vaste qui parfois s'étend à la grandeur du Québec.

Pour ce qui est de la période historique, on la divise également en quatre grandes périodes : l'ère des explorateurs (1500 à 1608 AD), le Régime français (1608-1760), le Régime anglais (1760-1867) et la période récente (1867-1950).

4.1.1 La période paléoindienne (12 000 à 10 000 ans AA)¹

Au début de cette période, tandis que les inlandsis du Wisconsinien recouvrent encore une grande partie du Canada, des groupes d'autochtones franchissent le détroit de Béring, alors émergé à cause d'une régression marine mondiale, et s'installent en Alaska et au Yukon. Peu après, la fonte de l'inlandsis de la cordillère et de l'inlandsis laurentidien dégagera un corridor terrestre qui relie l'Alaska au centre des États-Unis. Ce corridor sera emprunté par certains groupes pour ainsi coloniser le centre de l'Amérique. Ce scénario, qui demeure encore le plus évoqué, est aujourd'hui questionné par certains archéologues. En effet, certains se demandent si quelques groupes d'Amérindiens n'auraient pas plutôt longé les côtes de la

¹ Il ne sera pas fait référence ici aux épisodes pré-Clovis (40 000 à 12 500 ans AA), ces manifestations se trouvant tous hors Québec.

Béringie, en utilisant certaines formes d'embarcations, pour ainsi aboutir en Alaska, en Colombie-Britannique et dans les États du Nord-Ouest américain.

Vers 12 500 ans AA, ces Amérindiens, que l'on appelle Paléoindiens, occupent le sud du Canada et tout le sud et l'ouest des États-Unis. Au fur et à mesure que la fonte du glacier libère de nouveaux territoires septentrionaux et que ceux-ci deviennent habitables, les Paléoindiens les occupent. C'est ainsi qu'on les retrouve en Ontario, en Nouvelle-Angleterre et dans les provinces maritimes canadiennes vers 11 500 à 10 000 ans AA.

Il semble que ces premiers colonisateurs pratiquaient un vaste nomadisme, ne demeurant que très peu de temps à chaque endroit. Un nouveau territoire s'ouvrait pour eux, un territoire non habité, inconnu, où toutes les ressources demeuraient à être découvertes. Au début, il était considéré que la base économique de ces gens reposait sur une exploitation intensive des grands mammifères terrestres (faune pléistocène), mais il est aujourd'hui considéré que leur mode de vie comprenait une exploitation plus généralisée de toutes les ressources disponibles. Avec le temps, l'exploitation des richesses de la mer semble avoir occupé une place de plus en plus importante dans leur mode de vie. Ces Amérindiens utilisaient des matières premières lithiques très fines, comme des cherts, pour la confection de leurs outils en pierre. Ils paraissent avoir attaché une grande importance à ces types de pierres, puisqu'ils y recourront même si les lieux fréquentés sont parfois très éloignés des sources d'approvisionnement.

4.1.1.1 Le Paléoindien ancien (11 500 à 10 000 ans AA)

Même si les preuves d'une présence amérindienne aussi ancienne s'accumulent en Ontario et dans les états de la Nouvelle-Angleterre, elles demeurent encore relativement rares au Québec. En fait, pour l'instant, seule la région du lac Mégantic en a livré des traces. Des Amérindiens de cette période se sont installés sur une pointe de terre composée de matériaux fins qui sépare deux lacs (Chapdelaine 2004). Ce site a livré des artefacts qui permettent d'associer cette occupation à la phase médiane du Paléoindien ancien (Michaud-Neponset/Parkhill, environ 10 700 ans AA). Les interprétations préliminaires relient ce site archéologique à d'autres, localisés aux états limitrophes de la Nouvelle-Angleterre. Ainsi,

ces Amérindiens seraient arrivés au Québec par la voie terrestre en franchissant les cols appalachiens.

Il est possible qu'un autre site, cette fois situé dans la région de Québec, date de cette période tout en étant un peu plus jeune que celui de Mégantic (phase finale, Crowfield, environ 10 500-10 200 ans AA, Pintal 2002, et à paraître). Les reconstitutions paléoenvironnementales suggèrent que cette occupation a eu lieu alors que la butte rocheuse sur laquelle elle prend place formait une des îles d'un archipel positionné à l'embouchure la rivière Chaudière. Les analyses préliminaires ont permis d'associer provisoirement ce site archéologique à d'autres, découverts en Ontario et sur les berges du lac Champlain. Sur la base de cette association, il a été proposé que ces Amérindiens fréquentaient les rivages de la mer Champlain et que c'est par cette voie maritime qu'ils ont abouti dans la région de Québec (Pintal 2002).

Les archéologues œuvrant en Nouvelle-Angleterre et en Ontario ont constaté que les sites paléindiens anciens étaient presque toujours découverts dans des secteurs sableux, à proximité de cours d'eau et d'un marécage (Spiess et Wilson 1985). Des sites de cette période ont été trouvés près de la mer et des grands fleuves, le long des principales rivières et de leurs affluents, ainsi que sur les rives de lacs relativement vastes, notamment dans les Appalaches.

4.1.1.2 Le Palé Indien récent (10 000 à 9 000 ans AA)

En ce qui concerne le Palé Indien récent, plusieurs sites ont été localisés au Québec. Qui plus est, il semble que plusieurs cultures archéologiques soient présentes à cette époque, ce qui suggère l'émergence d'une certaine diversité culturelle.

Ainsi, des découvertes récentes dans la région de Québec suggèrent que des groupes affiliés à l'aire culturelle Cormier-Nicholas fréquentaient ce lieu de 10 000 à 9 000 ans AA (Pintal à paraître). Ces sites se distinguent, entre autres, par la présence de pointes foliacées ou triangulaires à base concave, oblique ou rectiligne. À l'occasion, de petites cannelures ou des enlèvements perpendiculaires sont visibles à la base. Plusieurs sites ont été découverts dans la région et leur localisation en bordure du fleuve semble indiquer que le mode de vie de ces

groupes accordait une certaine place aux ressources du littoral. En même temps, certains sites se trouvent un peu à l'intérieur des terres, soit près de rapides, soit sur de hautes terrasses, ce qui semble indiquer que ces gens exploitaient déjà, il y a de cela plus de 9 000 ans, des milieux écologiquement différents, mais complémentaires.

D'autres établissements indiquent la présence de groupes produisant des pièces lancéolées à retouches parallèles convergentes (Plano ou Sainte-Anne/Varney) qui diffèrent de celles qui viennent d'être décrites. Ces sites se distribuent plus particulièrement en Outaouais (Wright 1982), dans la région de Québec (Laliberté 1992; Pinal à paraître), mais surtout au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie (Benmouyal 1987; Chalifoux 1999; Chapdelaine 1994; Lasalle et Chapdelaine 1990, Pinal 2006). Des sites de cette période sont également rapportés en Ontario (Ellis et Deller 1990), pour les États de la Nouvelle-Angleterre (Bradley et coll. 2008) et dans les Maritimes (Deal 2006).

Finalement, une autre tradition technologique semble être associée à cette période, celle qui livre des pointes triangulaires à base concave sans cannelure, mais à amincissement basal (Keenlyside 1985, 1991). Des pièces similaires ont été trouvées aux Îles-de-la-Madeleine (McCaffrey 1986) et en Basse-Côte-Nord (Pinal 1998). Pour l'instant, ces pointes ne se trouvent que le long du littoral atlantique.

Les données relatives aux emplacements choisis par les Paléoindiens récents soulignent que les rives du fleuve étaient plus particulièrement recherchées, principalement les enclaves marines créées par les mers anciennes. Peu de données permettent de particulariser les lieux d'établissement situés à l'intérieur des terres. À cet égard, il est considéré, pour l'instant, que les critères de potentiel utilisés pour le Paléoindien ancien s'appliquent aussi à la phase récente.

4.1.2 La période archaïque (10 000 AA à 3 000 ans AA)

Le concept d'Archaïque couvre une période si vaste (10 000 à 3 000 ans AA) qu'il est déraisonnable de croire qu'une seule culture y soit associée. D'ailleurs, la multitude et la variabilité des assemblages matériels que l'on associe à cette période témoignent de multiples trajets culturels. Afin de mieux décrire toute cette variabilité, les archéologues

subdivisent habituellement l'Archaïque en trois épisodes : ancien (10 000 à 8 000 ans AA), moyen (8 000 à 6 000 ans AA) et récent (6 000 à 3 000 ans AA).

Au cours de l'Archaïque, les Amérindiens vont s'adapter à des conditions climatiques qui se transforment continuellement. De plus en plus chaud jusque vers 6 000-5 000 ans AA, le climat se refroidit et devient plus humide par la suite, plus particulièrement à partir de 3 500 ans AA. Avec la fonte du glacier qui se poursuit jusque vers 5000 ans AA au nord du Québec et 6 000 ans AA au centre du Québec, les populations coloniseront des territoires de plus en plus vastes et vers 3 500 ans AA, le Québec aura été en grande partie exploré.

Parallèlement à cette adaptation, un processus d'identification culturelle semble s'installer. Ainsi, on observe, au fil des siècles et des millénaires, que des groupes spécifiques exploitent des environnements de plus en plus particuliers. On parle d'un Archaïque maritime dans le golfe du Saint-Laurent, d'un Archaïque laurentien dans la vallée du Saint-Laurent ou encore d'une tradition de la Gaspésie pour la péninsule éponyme. De nos jours, les archéologues ont tendance à ne pas trop se référer à ces grandes subdivisions « culturelles », trop génériques, pour plutôt se concentrer sur la mise en évidence de différences régionales.

En général, les sites archéologiques de ces diverses traditions culturelles se retrouvent dans les environnements suivants : le long du fleuve Saint-Laurent, à proximité de sources d'eau douce; le long des voies majeures de circulation, comme les grandes rivières; et aussi le long des voies secondaires, les rivières plus petites, tributaires des premières. Les sites sont également abondants à proximité des vastes plans d'eau, comme les lacs. La diversité des espèces chassées au cours de cette période, du caribou forestier à la petite baleine, de la tortue au castor, etc. témoigne de modes de vie qui tiennent compte de toute la mosaïque environnementale du Québec. Sous-jacent à ces modes de vie dits « archaïques » s'exprime toute une diversité culturelle que les archéologues ont encore de la difficulté à faire ressortir.

4.1.2.1 Les Archaïques ancien (10 000 à 8 000 ans AA) et moyen (8 000 à 6 000 ans AA)

Curieusement, alors que les données relatives à l'occupation paléoindienne s'accumulent au Québec, celles relatives à l'Archaïque ancien demeurent rares. Les raisons sous-jacentes à ce phénomène relèvent probablement des difficultés qu'éprouvent les archéologues à clairement distinguer les assemblages de cette période.

Au cours des dernières années, quelques sites de l'Archaïque ancien ont pu être associés à l'intervalle 10 000 à 8 000 ans AA au Québec. Ces derniers sont principalement localisés dans la région de Québec (Laliberté 1992, Pintal à paraître), au lac Mégantic (Chapdelaine 2004), à Squatec (Dumais et Rousseau 2002b) en Basse (Pintal 1998) et en Haute-Côte-Nord (Plourde 2003).

En général, ces sites se distinguent par la présence de pointes à encoches en coin et à base rectiligne ou concave. Souvent les assemblages de cette période témoignent du recours à des matériaux lithiques locaux parmi lesquels on trouve souvent le quartz et le quartzite.

Si les données sont rares en ce qui concerne l'Archaïque ancien, elles sont pour ainsi dire inexistantes pour ce qui est de l'Archaïque moyen (8 000 à 6 000 ans AA), à tout le moins pour la région à l'étude. Pour l'instant, il est considéré que cette absence de données découle du fait que le niveau du fleuve était plus bas d'environ 10 m à cette époque et donc que les lieux occupés par les Amérindiens le long du littoral sont aujourd'hui recouverts par les eaux du fleuve.

4.1.2.2 L'Archaïque récent (6 000 à 3 000 ans AA)

À partir de cette période, mais surtout à partir de 5 000 ans AA, à peu près tout le Québec est occupé et cette présence amérindienne n'ira qu'en s'accroissant. Les sites archéologiques sont nombreux et l'on en trouve dans toutes les régions du Québec. Qui plus est, les sites ne sont plus limités aux bordures du réseau hydrographique principal, ils sont maintenant abondants le long des rives du réseau hydrographique secondaire.

Il est toujours considéré que les Amérindiens de cette période sont d'abord et avant tout des chasseurs-cueilleurs-pêcheurs qui se déplacent régulièrement sur un territoire plus ou

moins bien défini selon les périodes. L'exploitation des principales ressources biologiques est de mise bien que l'on ne néglige aucune espèce comestible. À partir de l'Archaique récent, il est considéré que les Amérindiens prélèvent davantage de ressources de leur territoire de prédilection, et parmi celles-ci, les végétaux et les poissons apparaissent particulièrement prisés. Cette tendance serait annonciatrice du nouveau mode de vie économique qui prévaudra au cours de la prochaine période.

4.1.3 La période sylvicole (3 000 ans AA à environ 1534 AD)

La période sylvicole correspond à l'introduction de la céramique dans la culture matérielle des Amérindiens. Elle coïncide également avec une phase de croissance démographique qui culminera au XVI^e siècle, date de l'arrivée des Européens en Amérique.

4.1.3.1 Le Sylvicole ancien (3 000 à 2 400 ans AA)

Au cours du Sylvicole ancien, la céramique joue un rôle secondaire et les modes de vie ne sont pas sensiblement différents de ceux qui prévalaient auparavant. On a déjà remarqué que certaines ressources, notamment les poissons et les végétaux, semblent occuper une place grandissante dans la diète amérindienne. La céramique n'est pas toujours présente dans les assemblages mais, lorsque l'on en trouve, les vases présentent une base conique, un col droit ou légèrement évasé, et sont très rarement décorés (Vinette 1 et 2). Les matières premières lithiques utilisées pour la confection des outils sont souvent exotiques, expression probable d'un vaste réseau d'échanges qui semble s'être mis en place au cours de la période antérieure.

Un peu à la suite de ce qui a été constaté au cours de l'Archaique récent, le système de mobilité territoriale, qui auparavant comprenait de nombreux déplacements sur un territoire somme toute assez vaste, fera graduellement place à une mobilité plus réduite. Les Amérindiens ne s'installent pas encore à demeure en certains endroits, mais ils les fréquentent plus souvent. Ce sont là des signes d'une mise en place d'une exploitation de plus en plus intensive d'un territoire en réponse, probablement, à l'augmentation de la démographie régionale et aux développements de rapports territoriaux plus étroits établis par certaines familles.

Ce qui caractérise surtout cette période, c'est l'épisode Meadowood, une phase culturelle qui se caractérise, entre autres, par un culte funéraire élaboré et la production quasi industrielle de lames foliacées en pierre taillée. Cet épisode a d'abord été défini dans l'État de New York, mais de nombreuses manifestations ont par la suite été trouvées en Ontario et dans le sud-ouest du Québec, la région de Québec et le secteur à l'étude incluses. La poursuite des recherches a permis de constater que des objets typiques de cette période se trouvaient aussi en Abitibi, à la Baie James et en Côte-Nord. Qui plus est, on en est venu à constater que les assemblages archéologiques du Québec se distinguaient quelque peu de ceux décrits pour l'État de New York. Ainsi, au Québec, les pointes de cette période sont souvent composées d'une base quadrangulaire relativement haute alors que ce type de pointe, bien que présent dans l'État de New York, y est plus rare.

4.1.3.2 Le Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 ans AA)

À partir du Sylvicole moyen, on trouve habituellement plus de céramique amérindienne dans les sites archéologiques. Celle-ci est souvent décorée et les motifs, parfois presque baroques, vont évoluer rapidement. À cette époque, on commence à différencier des tendances régionales, la céramique de l'Outaouais se distinguant quelque peu de celle de la région de Montréal qui, à son tour, présente quelques divergences par rapport à celle de Québec.

À partir du Sylvicole moyen, les sites sont de plus en plus nombreux et ils semblent témoigner d'une exploitation saisonnière de la région par des groupes familiaux élargis.

4.1.3.3 Le Sylvicole supérieur (1 000 ans AA à 1534 AD)

La céramique est alors très abondante dans le sud du Québec, mais elle est aussi présente en Abitibi, en Côte-Nord et en Gaspésie. Sa forme générale est globulaire, son col étranglé et le bord est la plupart du temps marqué d'un parement. Les décorations sont souvent restreintes à l'épaule et au parement. Des styles différents permettent de reconnaître des traditions culturelles distinctes associées au Moyen-Nord, à la vallée du Saint-Laurent et aux provinces maritimes.

Dans la région de Québec, il est considéré que la plupart des sites de cette période témoignent de la présence d'Iroquoiens du Saint-Laurent. Un groupe culturel attaché aux

rives du Saint-Laurent, plus particulièrement au sud du Québec, de l'est ontarien à l'embouchure du Saguenay.

4.1.4 La période historique

Lorsque Jacques Cartier explore les environs de Québec en 1534, il rencontre des groupes associés aux Iroquoiens du Saint-Laurent. C'est ainsi qu'il est accueilli par Donnacona du bourg de Stadaconé situé, dit-on, à proximité de la rivière Saint-Charles. Un autre bourg, nommé Achelacy, est localisé en amont près de la rivière Portneuf. Entre les deux villages, Cartier relate qu'ils trouvèrent : « grand nombre de maisons sur la rive du fleuve, lesquelles sont habitées de gens qui font grande pêche de tous bons poissons selon les saisons »². À noter que tous les villages iroquoiens localisés par Cartier se trouvent sur la rive nord du fleuve.

Lorsque Champlain navigue le long du Saint-Laurent au début des années 1600, les Iroquoiens du Saint-Laurent sont absents des rives de la région de Québec, ils ont été remplacés par des nations algonquiennes, notamment des Innus/Montagnais. D'autres nations semblent fréquenter le Saint-Laurent, mentionnons, entre autres, les Algonquins, les Etchemins et les Abénaquis.

On sait que ces derniers ont commencé à s'installer sur les rives du Saint-Laurent à l'embouchure de la rivière Bécancour dès le début des années 1700 (Savoie 2003). Le fait qu'ils aient demandé que des lots leur soient concédés à cet endroit n'est pas étranger au fait qu'ils connaissaient bien les lieux, notamment le bassin versant de la rivière Bécancour. En effet, plusieurs toponymes apparaissant sur les cartes du XVIII^e siècle, de Mégantic à Wôlinak, sont d'origine abénaquise (Paré 1985).

L'occupation assidue de ces derniers dans le bassin versant de la rivière Bécancour au cours du XIX^e siècle a été démontrée par les travaux de Barry (2003). Si la présence effective de ces autochtones reste difficile à évaluer avant les années 1800, c'est surtout parce que peu d'Eurocanadiens circulent à cette époque dans l'arrière-pays.

² Dion-McKinnon 1987 : 18.

Avec l'arrivée de colons dans la région, plusieurs rencontres ont lieu entre Abénaquis et Eurocanadiens et ces derniers font état de la présence de plusieurs dizaines d'autochtones fréquentant régulièrement la région; la rivière Bécancour constituant une de leurs principales voies de circulation. À peu près à la même période, il semble qu'un ou des chasseurs hurons giboyaient le long de la Bécancour, notamment près de la source de la rivière du Chêne (Paul 1987, Vincent 1829).

La colonisation de l'arrière-pays par les Eurocanadiens, surtout à partir du milieu du XIX^e siècle, a eu pour conséquence une diminution des ressources animales affectant en cela le mode de vie des Amérindiens. Vers la fin de ce siècle, ils délaissèrent graduellement l'hinterland pour s'installer plus à demeure sur les rives du fleuve, notamment à Wôlinak.

4.2 État des connaissances en archéologie préhistorique

À ce jour, aucune étude de potentiel traitant de la zone d'étude élargie n'apparaît au RPEPA (AAQ 2005). Seule la firme Artefactuel a réalisé un inventaire archéologique dans les limites de cette dernière (MCCCF 2011a). Cet inventaire a été effectué dans le cadre de projets de réfection de quatre ponceaux localisés aux km 0+763, 1+456, 1+956 et 2+125 de la route 132, entre les municipalités de Leclercville et Lotbinière. Celui-ci n'a toutefois pas conduit à la découverte de nouveaux sites archéologiques (Artefactuel 2009). Par contre, un site archéologique a déjà été localisé à l'intérieur du rayon d'étude, soit à environ 500 m au sud-sud-est du secteur à l'étude (tableau 2; plan 1). Ce site, CdEx-1, a été découvert en 1962 (Ribes 1962, Gaumond 1965) et a fait l'objet d'une relocalisation en 1971 (Martijn 1971). L'analyse préliminaire des objets diagnostiques a mené l'archéologue R. Ribes à proposer que ce site datait de l'Archaique récent laurentien (5 500 à 4 200 ans AA), tandis que l'archéologue Y. Chrétien y a plutôt reconnu un assemblage du Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 ans AA) (Chrétien 1995a et b).

Tableau 2 Identification du site archéologique préhistorique connu, localisé à l'intérieur de la zone d'étude élargie du projet n° 154-08-0376

Site	Identification(s) culturelle(s)	Fonction	Localisation informelle	Bassin hydrographique	Altitude	Référence
CdEx-1	Amérindienne préhistorique Archaïque récent laurentien (5 500 à 4 200 ans AA) Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 ans AA)	Ind.	Leclercville, à l'embouchure de la rivière du Chêne.	Du Chêne	Ind.	Ribes 1962; Gaumond 1965; Martijn 1971; Chrétien 1995a et 1995b.

4.3 Potentiel archéologique préhistorique

Comme il en a été fait mention précédemment, on ne trouve pas dans la zone d'étude restreinte de matériaux lithiques qui auraient pu spécifiquement attirer des artisans-tailleurs de pierre. Par contre, ce secteur se compose de vastes terrasses marines et fluviales planes, constituées de sédiments relativement fins et biens drainés. De plus, le secteur est traversé par un cours d'eau, la rivière du Chêne. Ce type d'environnement, soit une embouchure de rivière qui donne sur le Saint-Laurent, a de tout temps été reconnu comme offrant un fort potentiel d'occupation amérindienne (préhistorique et historique). La présence du site CdEx-1 à proximité de l'emprise du projet ne vient que confirmer le potentiel archéologique d'un tel milieu.

Deux zones présentant un potentiel archéologique ayant trait à la présence amérindienne préhistorique ont été déterminées (plans 3 à 5).

Zone à potentiel P-1

À l'extrémité ouest du projet, soit du Ch 1+860 au Ch 0+000 et du Ch 0+000 au Ch 0+250, la route 132 s'éloigne quelque peu de la falaise au nord et la densité des résidences au sud est moindre que celle notée plus à l'est. Comme ce terrain apparaît relativement intact, il présente un potentiel d'occupation amérindienne. Cela étant dit, l'éloignement des cours d'eau (ruisseau ou rivière) en diminue l'attrait (photo 1).



Photo 1 Vue générale du côté nord de l'emprise de la route 132 à l'extrémité ouest du projet, vers le sud-ouest (MTQ_154-08-0376_2)

Zone à potentiel P-2

Un peu plus au sud-ouest, du Ch 0+650 au Ch 1+050, il est une zone qui n'apparaît pas trop perturbée et qui se situe de part et d'autre d'un petit ruisseau. Ce type d'environnement est propice à la découverte de sites amérindiens, d'autant plus qu'il y a environ 8 500 ans, cette zone formait la rive active du fleuve (photo 2).



Photo 2 Vue générale de l'emprise de la route 132 près du Ch 1+000, vers le sud-ouest (MTQ_154-08-0376_19)

Zones ne présentant aucun potentiel

Entre le Ch 0+250 et le Ch 0+400, l'emprise de la route 132 est occupée par des fossés et de nombreuses entrées asphaltées ou gravelées. Là, le versant nord de la route 132 longe au plus près la falaise, tandis qu'au sud les aménagements anthropiques sont nombreux. Il en va de même pour la zone localisée entre le Ch 0+400 et 0+650. L'ensemble de ces perturbations anthropiques diminue les chances d'y découvrir des artefacts ou des vestiges préhistoriques en place.

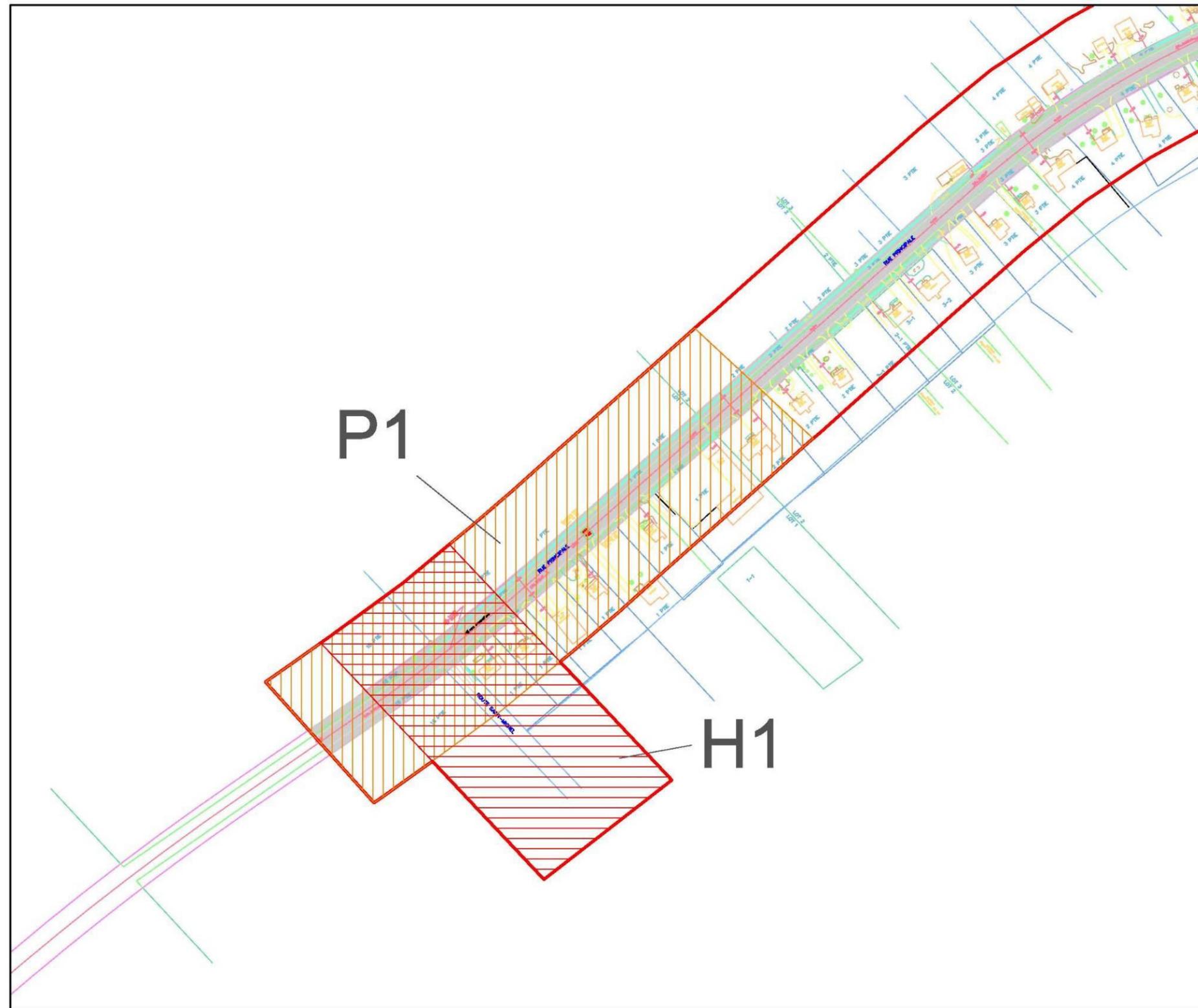
Lorsque l'on s'éloigne vers le sud-ouest, du Ch 1+100 au Ch 1+500, on atteint le cœur de la trame urbaine de Leclercville avec les nombreuses perturbations du sous-sol que cela implique, ce qui diminue également les chances d'y découvrir des artefacts ou des vestiges préhistoriques en place.

La zone la plus propice à la découverte de sites amérindiens à l'intérieur de la zone d'étude restreinte est située sur la rive ouest de la rivière du Chêne (Ch 1+500 au Ch 1+630) (photo 3). Toutefois, celle-ci apparaît avoir subi de nombreuses transformations anthropiques

(remblais, déblais, aménagement de fossés, construction d'un pont, etc.) ce qui diminue grandement les chances d'y découvrir des artefacts ou des vestiges en place.



Photo 3 Terrain situé sur la rive ouest de la rivière du Chêne, vers l'est (MTQ_154-08-0376_31)



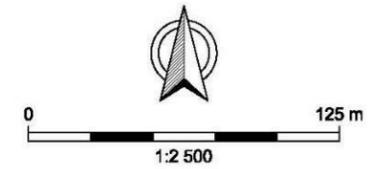
Étude de potentiel archéologique
et plan d'intervention

Municipalité de Leclercville

Plan 3
Localisation des zones à potentiel
archéologique

Légende

-  Tracé du projet routier
-  Zone d'étude restreinte (largeur de 100 m)
-  Zone de potentiel archéologique préhistorique
-  Zone de potentiel archéologique historique



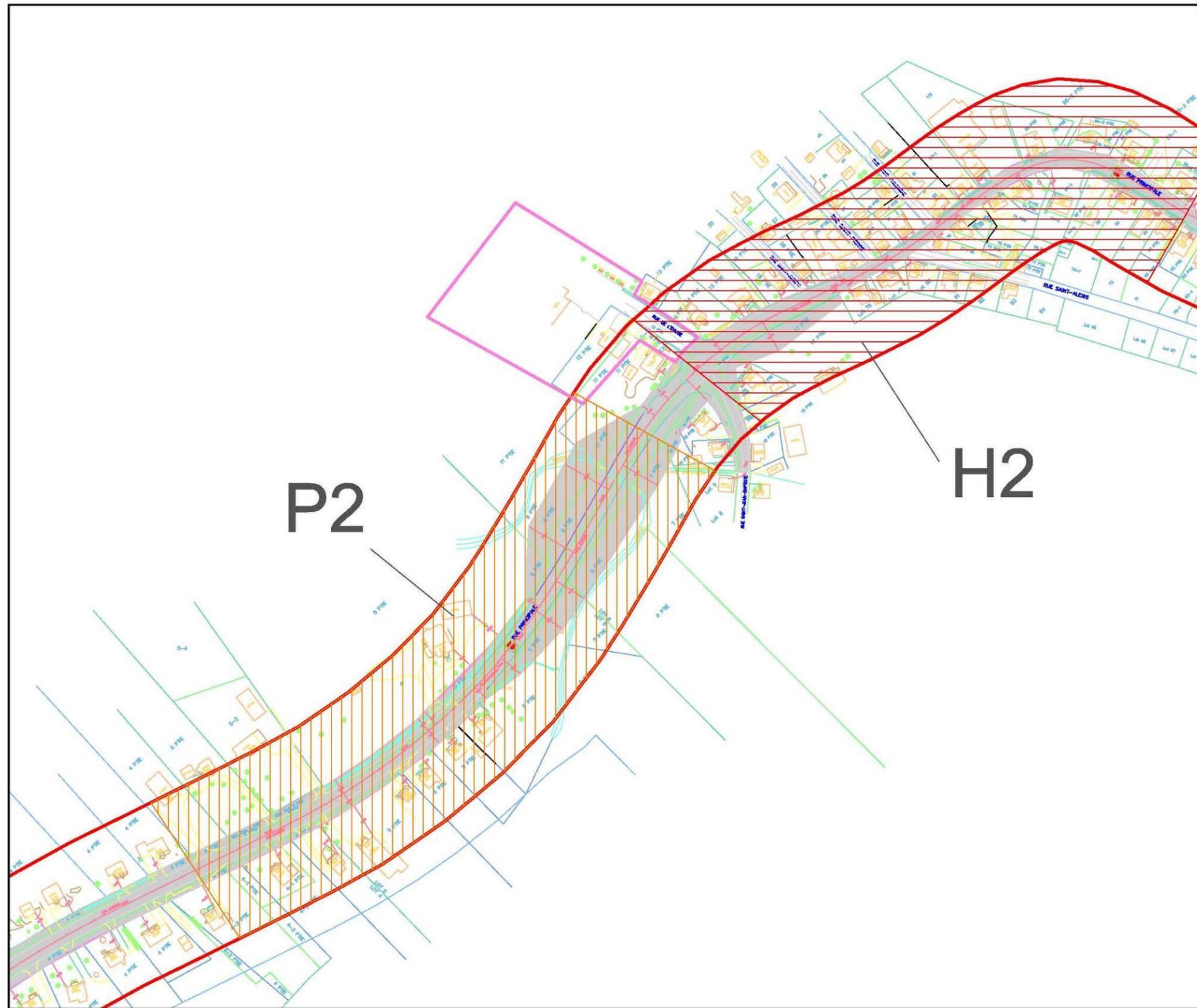
Cartographie :
Yanik Blouin, archéologue

Sources :
MTQ, DGQE, dir. de Chaudière-Appalaches, fichier
LL-6810-154-08-0376_FINAL.dwg;

RUR-2011-01_PlanGen.dwg

24 octobre 2011

Plan 3 Zones à potentiel archéologique (1/3)



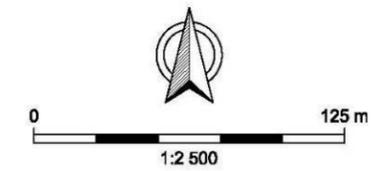
Étude de potentiel archéologique
et plan d'intervention

Municipalité de Leclercville

Plan 4
Localisation des zones à potentiel
archéologique

Légende

-  Tracé du projet routier
-  Zone d'étude restreinte (largeur de 100 m)
-  Biens culturels répertoriés
-  Zone de potentiel archéologique préhistorique
-  Zone de potentiel archéologique historique



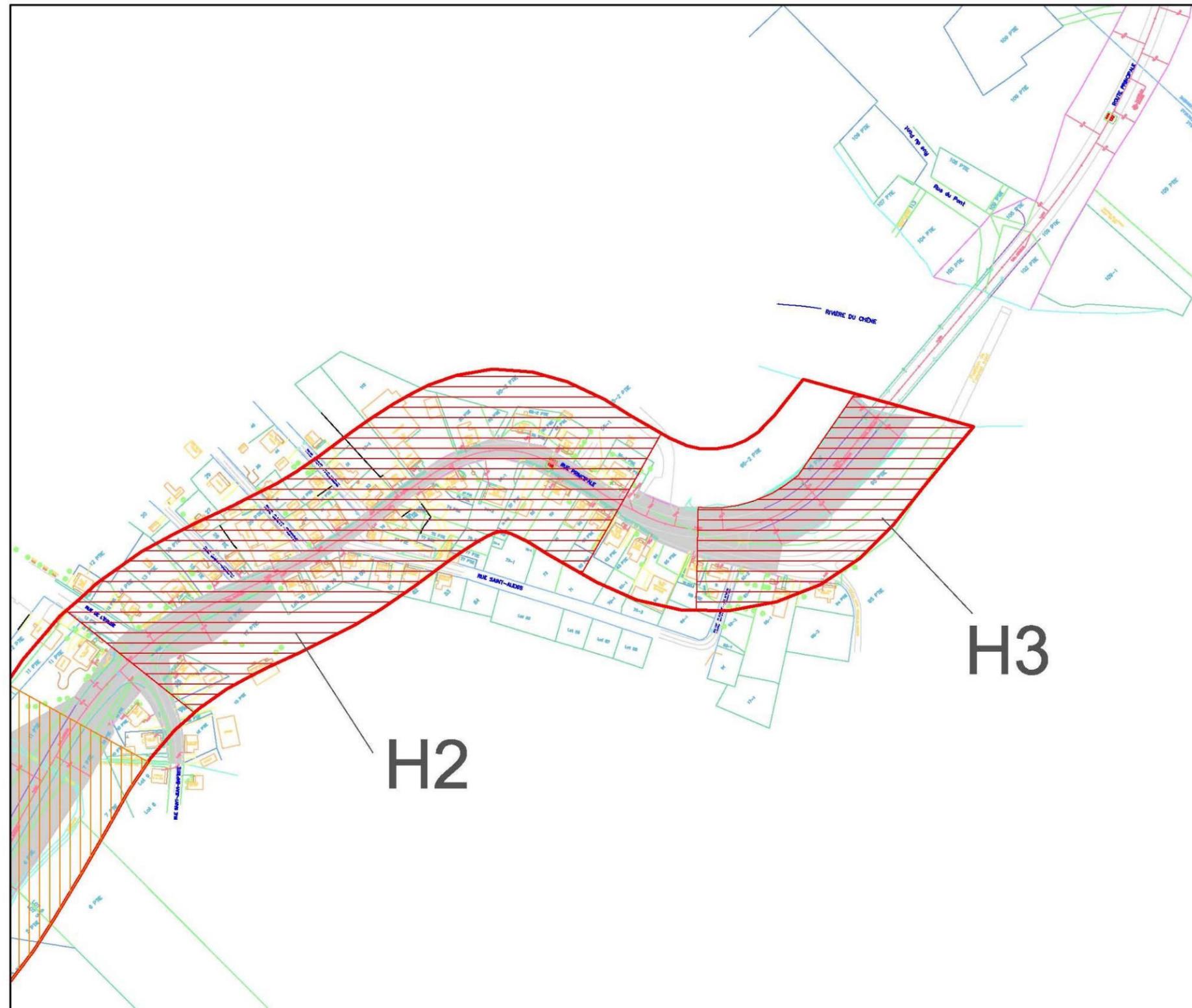
Cartographie :
Yanik Blouin, archéologue

Sources :
MTQ, DGQE, dir. de Chaudière-Appalaches, fichier
LL-6610-154-08-0376_FINAL.dwg;

RUR-2011-01_PlanGen.dwg

24 octobre 2011

Plan 4 Zones à potentiel archéologique (2/3)



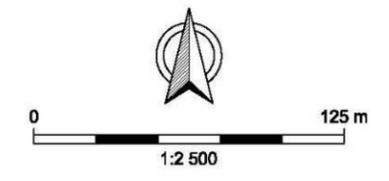
Étude de potentiel archéologique
et plan d'intervention

Municipalité de Leclercville

Plan 5
Localisation des zones à potentiel
archéologique

Légende

-  Tracé du projet routier
-  Zone d'étude restreinte (largeur de 100 m)
-  Zone de potentiel archéologique préhistorique
-  Zone de potentiel archéologique historique



Cartographie :
Yanik Blouin, archéologue

Sources :
MTQ, DGQE, dir. de Chaudière-Appalaches, fichier
LL-6610-154-08-0376_FINAL.dwg;

Plan 5 Zones à potentiel archéologique (3/3)

5. OCCUPATION HISTORIQUE

5.1 Cadre culturel historique

La seigneurie de Lotbinière

L'histoire de la municipalité de Leclercville commence véritablement au XVII^e siècle alors que la seigneurie de Lotbinière est concédée à René-Louis Chartier de Lotbinière en 1672 par l'intendant Talon. Celle-ci mesure « deux lieues et quart de front sur une profondeur de deux lieues, à partir de la limite ouest de Sainte-Croix, jusqu'à une demi-lieue à l'est de la grande rivière Du Chêne. »³. En 1685, le territoire compris entre la rivière du Chêne et la limite est de Deschaillons est annexé à la seigneurie de Lotbinière, sur une profondeur de deux lieues. L'année suivante, il devient propriétaire du terrain situé entre les deux territoires précédemment acquis et qui appartenait alors à un dénommé Nicolas Marsolet. Il possédait « une seigneurie de trois lieues et demi de front sur deux lieues de profondeur, ce qui constituait pour un seigneur de l'époque un territoire immense »⁴. Enfin, la seigneurie de M. de Lotbinière est à nouveau agrandie puisqu'un territoire situé plus au sud est annexé à sa concession. En 1693, celle-ci mesure désormais trois lieues et demie de front sur six lieues de profondeur⁵. « Elle comprenait alors tout le territoire occupé aujourd'hui par les municipalités de Lotbinière, Leclercville, Saint-Edouard, Joly et Val-Alain »⁶ (figure 7). En 1695, Louis Hamelin, seigneur des Grondines, fit reconnaître qu'une « étendue de terre de dix arpents de front sur quarante de profondeur »⁷ lui appartenant avait été concédée au sieur de Lotbinière. Le Tribunal permit à Louis Hamelin de conserver sa terre mais obligea ce dernier à payer les droits seigneuriaux qui revenaient à M. de Lotbinière. La terre de Louis Hamelin « était située sur la rive ouest de la rivière du Chêne et renfermait tout le terrain où se trouve actuellement le village de Leclercville avec l'église et ses dépendances »⁸ (figure 8).

³ Beaudet 2009 : 28

⁴ Douville 1962 : 136

⁵ Ibid

⁶ Beaudet 2009 : 29

⁷ Paradis 2009 : 14

⁸ Paradis 2009 : 15

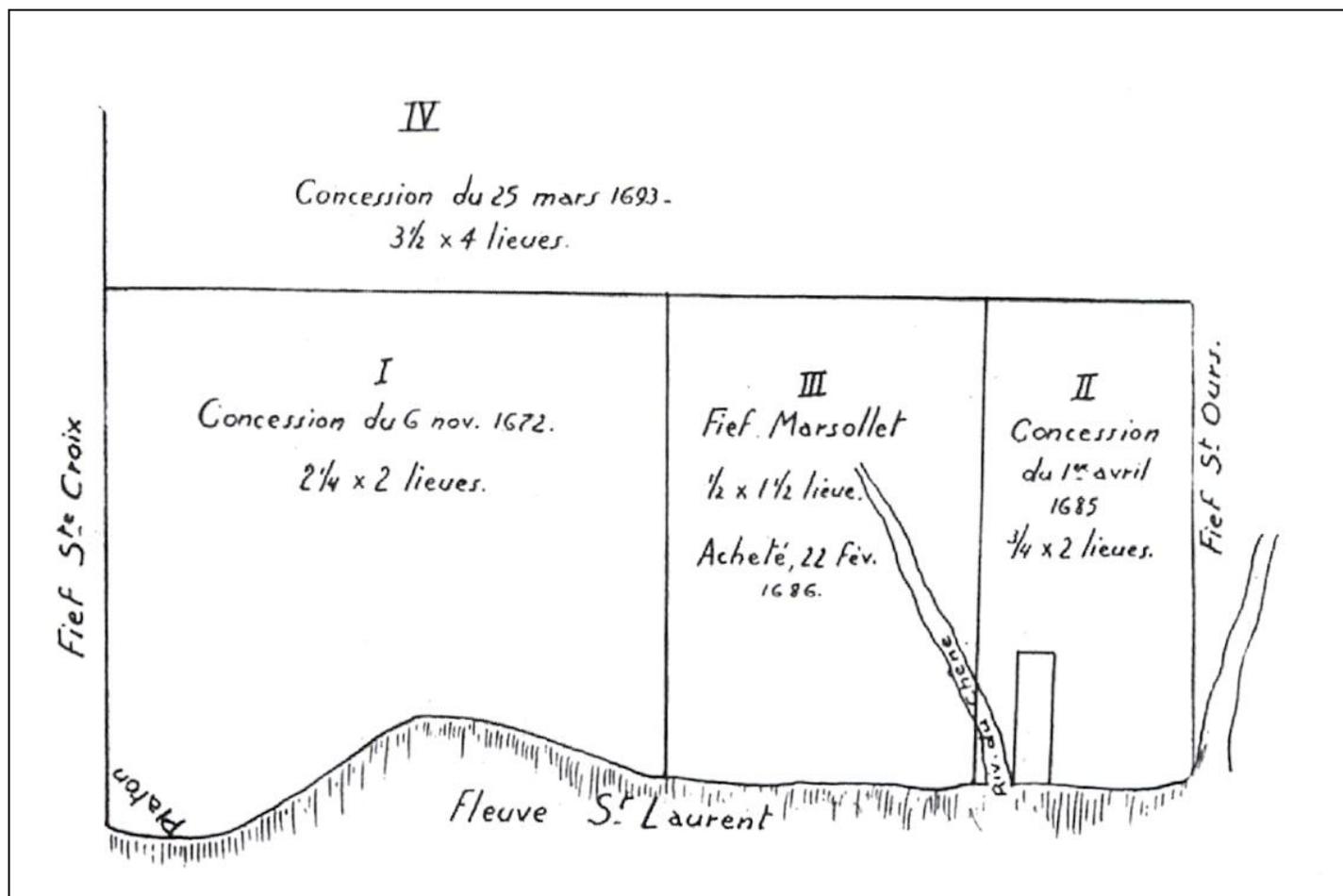


Figure 7 Formation de la seigneurie de Lotbinière (Plan tiré de Paradis 2009 : 16)

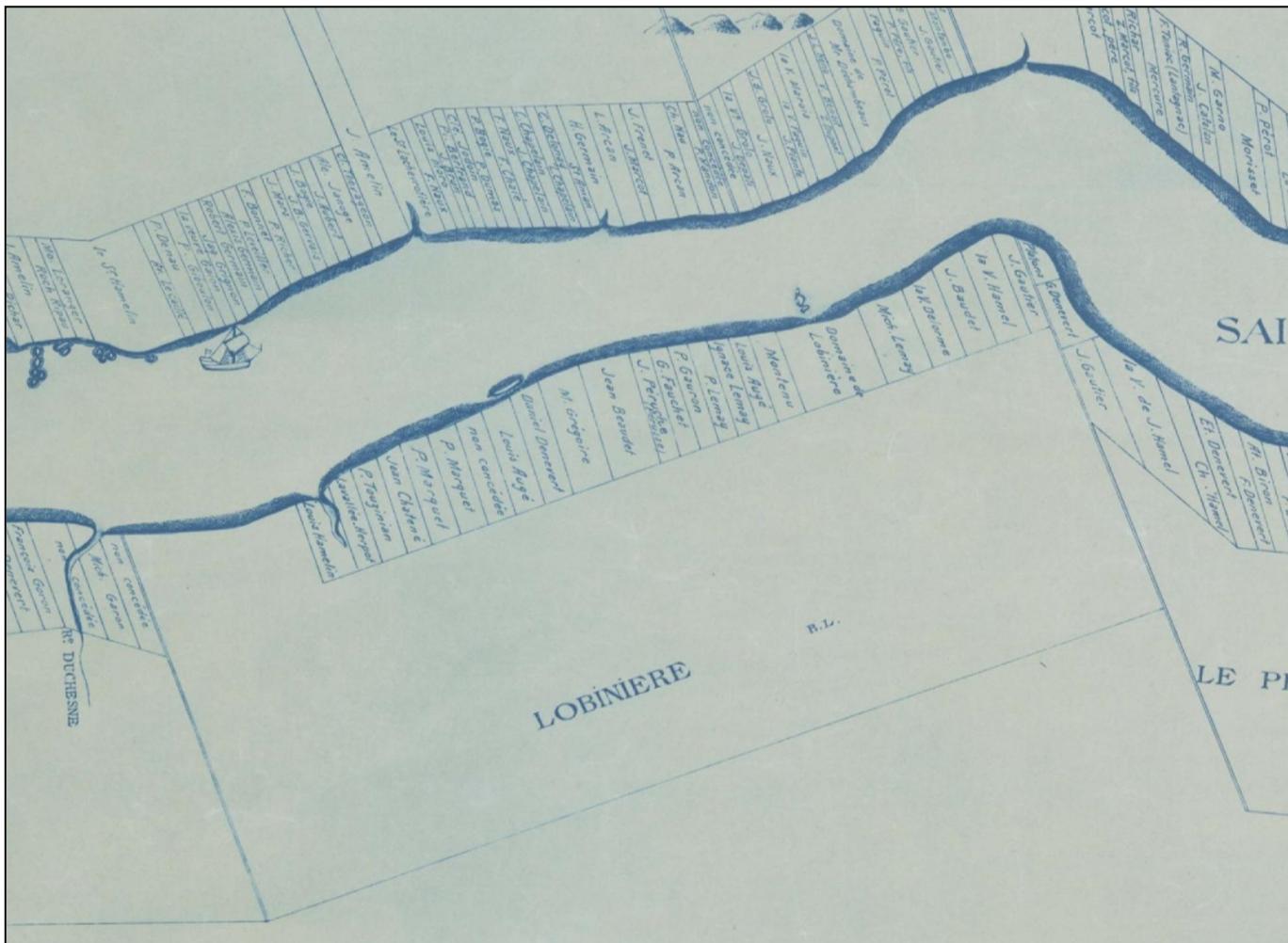


Figure 8 Plan dressé par Jean Baptiste de Decoüagne datant de 1709 montrant les concessions dans les limites de la seigneurie de Lotbinière (ANQ, G/3451/G46/1709/C382/1921 DCA (extrait))

Les premiers colons débarquent dans la région entre 1676 et 1680 sans s'y établir de manière permanente. Il semble que les premiers contrats de concessions ont été accordés par le seigneur de Lotbinière dès 1673⁹. À cette époque, ce dernier n'habite pas sa seigneurie mais il a le projet de construire un manoir sur son domaine. Celui-ci a été construit en 1679 par Jean Baudet qui détient alors un bail avec le seigneur de Lotbinière. Selon les termes du contrat, M. Baudet est responsable d'entretenir ledit manoir ainsi que ses dépendances, dont une grange¹⁰. Le recensement de 1681 dénombre onze colons vivant dans les limites de la seigneurie de Lotbinière, la majorité étant mariée et ayant des enfants. « Ils étaient partagés en deux groupes dont l'un formé de sept familles était fixé à l'extrémité est de la Seigneurie et l'autre de quatre colons seulement, dans un territoire rapproché de la grande rivière du Chêne »¹¹. La population de la seigneurie de Lotbinière s'élève alors à 58 âmes.

Une première église est construite en 1693 près du domaine du seigneur de Lotbinière à Pointe-Platon située dans les limites de l'actuelle municipalité de Sainte-Croix. « Bien qu'aucun document ne précise où était située cette chapelle, tout porte à croire qu'elle se trouvait sur un terrain situé immédiatement à l'ouest du Domaine¹². La même année, Monseigneur de Saint-Valier mentionne dans un mandement que deux cimetières sont à relever à Lotbinière dont celui de la « Rivière-du-Chesne »¹³. En 1717, une seconde église, cette fois en pierre, est construite probablement sur le même site que la première¹⁴. Sa construction durera plusieurs années¹⁵.

En 1723, l'aménagement d'un chemin longeant le fleuve et reliant Ste-Croix et la Grande rivière du Chêne, traversant ainsi toute la seigneurie de Lotbinière, est ordonné par le gouverneur. Celui-ci devait avoir 15 pieds de large¹⁶.

⁹ Douville 1962 : 138

¹⁰ Douville 1962 : 142

¹¹ Paradis 2009 : 24

¹² Beaudet 2009 : 67

¹³ Douville 1962 : 146 et Paradis 2009 : 24

¹⁴ Paradis 2009 : 52

¹⁵ Beaudet 2009 : 72

¹⁶ Ibid

En 1762, la seigneurie de Lotbinière compte 400 habitants¹⁷. En 1768, Eustache-Gaspard-Alain Chartier se porte acquéreur de cette dernière et décide alors de veiller à son développement. Il y construit notamment le moulin du Domaine situé à Saint-Louis-de-Lotbinière, qu'un approvisionnement insuffisant en eau durant la période estivale rend inutilisable. Afin de pallier à la situation, on construit un second moulin, le moulin du Portage en 1817 (photo 4). Les deux moulins cessent complètement leurs activités à la fin de la première moitié du XX^e siècle et sont aujourd'hui classés monuments historiques.



Photo 4 Moulin du Portage à Leclercville vers 1930 (ANQ, P428/S3E/SS1/D29/P13)

En 1814, Joseph Bouchette demande au nouveau seigneur de Lotbinière de lui fournir des informations sur sa seigneurie. Dans la description qu'il en fait, ce dernier mentionne notamment que 405 terres sur 580 sont cultivées et que les terres concédées ne correspondent même pas à la huitième partie de la superficie de la seigneurie. Il ajoute également que la population atteint alors 3 350 personnes. Enfin, il semblerait que la seigneurie pouvait compter sur six moulins à scie et six potasses¹⁸. Sur la carte de Bouchette datant de l'année suivante, des terres en culture situées à l'ouest de la rivière du Chêne peuvent d'ailleurs être observées ainsi que des maisons (figure 9).

¹⁷ MLCP 1985 : 4

¹⁸ Beaudet 2009 : 97

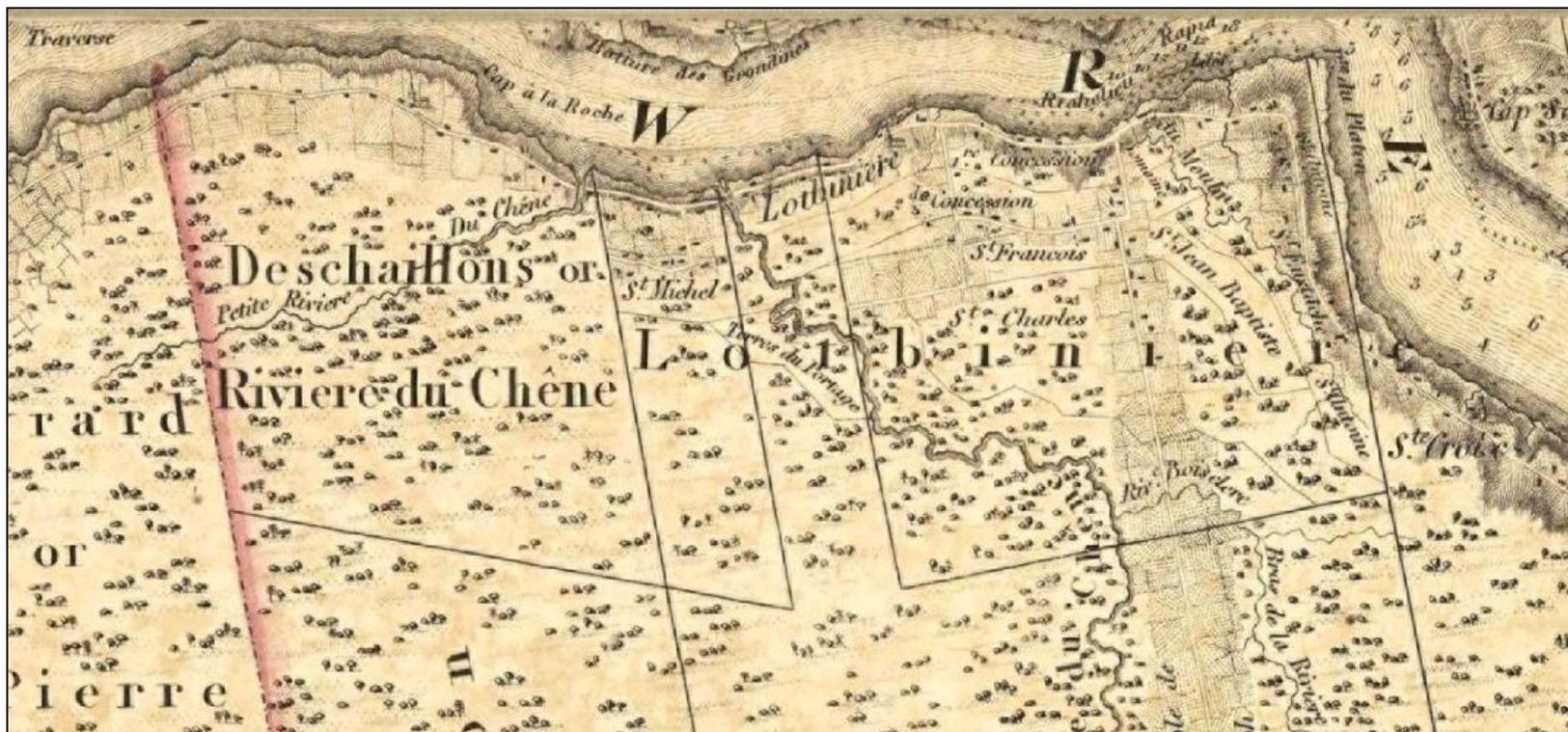


Figure 9 Carte de Joseph Bouchette datant de 1815 montrant des terres en culture et des bâtiments à l'ouest de la rivière du Chêne (ANQ, G/3450/1815/B68 DCA (extrait))

Les véritables débuts de Leclercville

En ce qui concerne la concession de Louis Hamelin, dont le territoire est localisé dans les limites du village de Leclercville, il semble qu'en 1709, sa concession située « sur les bords de la grande rivière du Chêne n'est pas habitée, de même que tout l'espace entre les deux rivières du Chêne »¹⁹. Selon les sources historiques, ce n'est qu'en 1720 que la colonisation de cette partie de la seigneurie de Lotbinière s'amorce véritablement en accueillant ses premiers censitaires²⁰.

En 1741, le territoire, occupé aujourd'hui par le village de Leclercville, a une vocation essentiellement agricole. La carte de Bouchette datant de 1815 témoigne d'ailleurs de la présence de terres cultivées dans ce secteur (figure 9). La population était donc surtout constituée de cultivateurs et de leur famille. À l'époque, il n'y avait pas d'église à proximité pour desservir cette population. Les gens devaient se rendre à l'église construite au Sault-à-la-Biche en 1749 qui est située à l'est de la rivière du Chêne. Pour ce faire, nous savons qu'ils devaient traverser cette dernière et qu'à cette époque, il n'y avait pas de pont²¹. Ces précieuses informations ainsi que la carte de Bouchette nous confirment que le territoire situé à l'ouest de la rivière du Chêne où est localisée la zone d'étude restreinte du projet, était bien habité avant le milieu du XVIII^e siècle.

En 1755, les terres du seigneur Joly de Lotbinière accueillent quatre familles acadiennes qui s'établissent plus précisément sur le rang St-Michel, surnommé également rang des Acadiens ainsi que sur le rang du « Bord de l'eau ». Ils y construisent des maisons et y aménagent une route reliant les deux rangs²². Ce n'est qu'en 1791 que ce chemin fut nommé la route St-Michel qui existe toujours et qui est située à l'extrémité ouest de la zone d'étude restreinte du projet²³ (figure 10).

¹⁹ Paradis 2009 : 52

²⁰ Beaudet 2009 : 83

²¹ Beaudet 2009 : 91

²² Fédération des Cercles des Fermières 1950 : 569

²³ Beaudet 2009 : 93

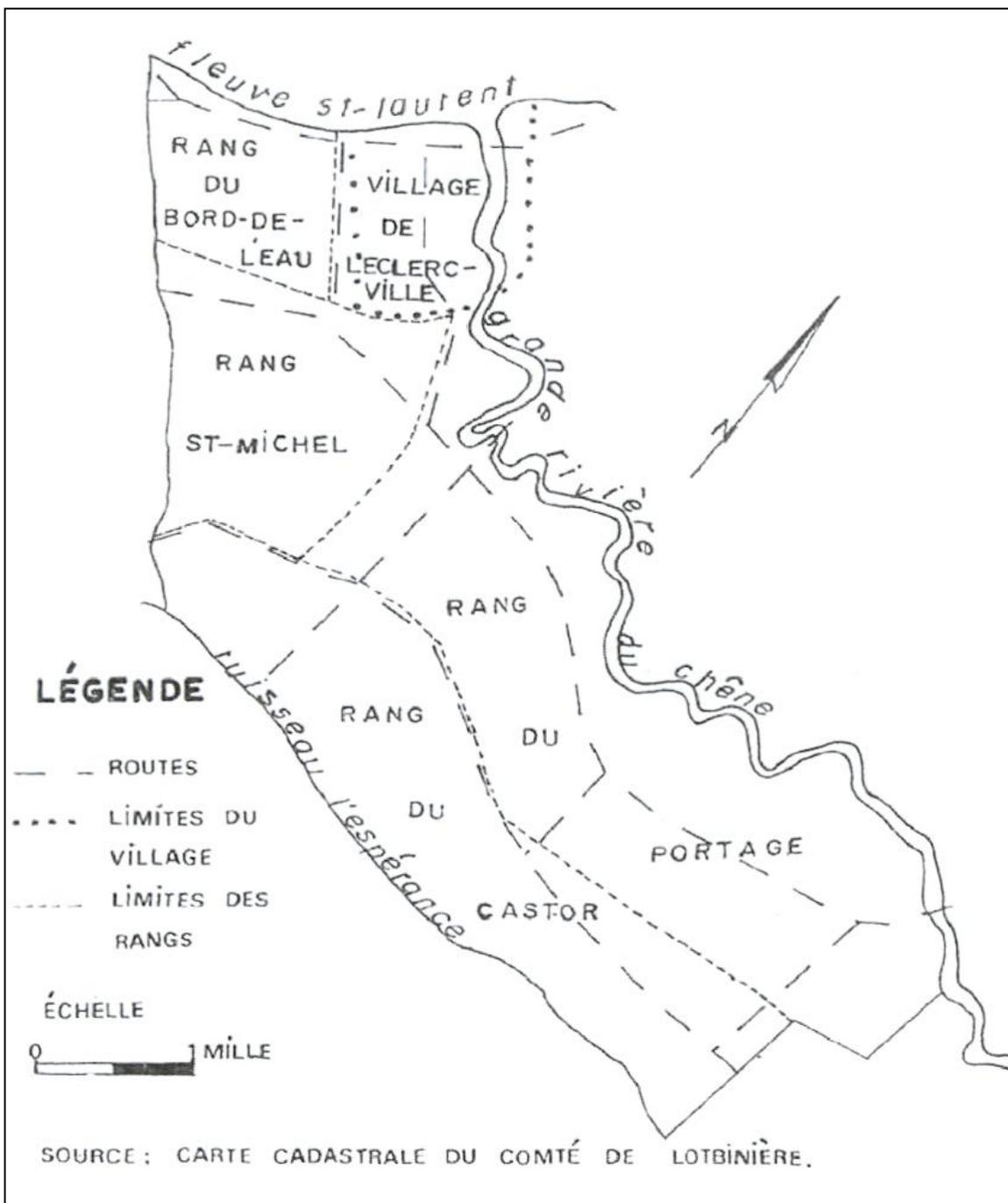


Figure 10 Délimitation du village et des rangs de Leclercville (Carte reproduite du Mémoire présenté à l'Institut de Géographie de l'Université Laval par Lisette Tousignant en septembre 1975; tirée de Beaudet 2009)

Le moulin à scie du seigneur Joly (1834)

En 1832, le seigneur Joly de Lotbinière fait construire un premier moulin à scie sur le rang du Portage, non loin du moulin à farine. Ce dernier est relocalisé deux ans plus tard et sera en opération à partir de 1836²⁴. Celui-ci était situé à l'embouchure de la rivière du Chêne et à moins de 1 km du fleuve²⁵ (photo 5).



Photo 5 Moulin à scie de Leclercville en 1948 (Photo prise par Jos. W. Michaud, ANQ, E6/S7/SS1/P63339)

Afin de loger les nombreux ouvriers qu'il emploie, le seigneur de Lotbinière fait construire des maisons qu'il leur loue. Ces dernières étaient principalement construites sur l'actuelle rue du Moulin située à l'extrémité est de la zone d'étude restreinte du projet (photo 6). Ces maisons d'ouvriers étaient de modestes bâtiments en bois. Elles étaient semblables à certaines maisons que l'on retrouve encore aujourd'hui notamment sur l'actuelle rue Saint-Pierre à Leclercville (photos 7 et 8).

²⁴ Samson 1996 : 119

²⁵ Beaudet 2009 : 101-102



Photo 6 Maisons construites sur l'actuelle rue du Moulin, vers 1920 (photo tirée de Beaudet 2009)



Photo 7 Maison sise au 613 de la rue Saint-Pierre à Leclercville, vers l'ouest (MTQ_154-08-0376_47)



Photo 8 Maison sise au 615 de la rue Saint-Pierre à Leclercville, vers l'ouest (MTQ_154-08-0376_48)

En 1861, une trentaine de familles sont établies sur la terre voisine à celle du moulin, propriété de Pierre Leclerc²⁶. Ce second moulin à scie demeure en opération pendant presque 100 ans, assurant ainsi le gagne-pain de la population de Leclercville²⁷. Le moulin produisait principalement du bois destiné à la construction résidentiel et à l'exportation. Pour approvisionner son moulin entre 1832 et 1850²⁸, le seigneur Gustave Joly fait couper principalement de l'épinette blanche. L'exploitation forestière y est donc très intense à cette époque. C'est également à cette époque que l'on assiste à la naissance du village de Leclercville. En 1857, la population de Leclercville s'élèverait à environ 500 âmes. Cette même année, trois manufactures de briques furent aménagées sur la rive est de la rivière du Chêne, et contribuèrent à l'essor économique de la municipalité de Leclercville à cette époque (photo 8). En 1917, deux des briqueteries furent détruites par un glissement de terrain²⁹.

²⁶ Samson 1996 : 119

²⁷ Le May 2001 : ii

²⁸ Samson 1996 : 156

²⁹ Beaudet 2009 : 107

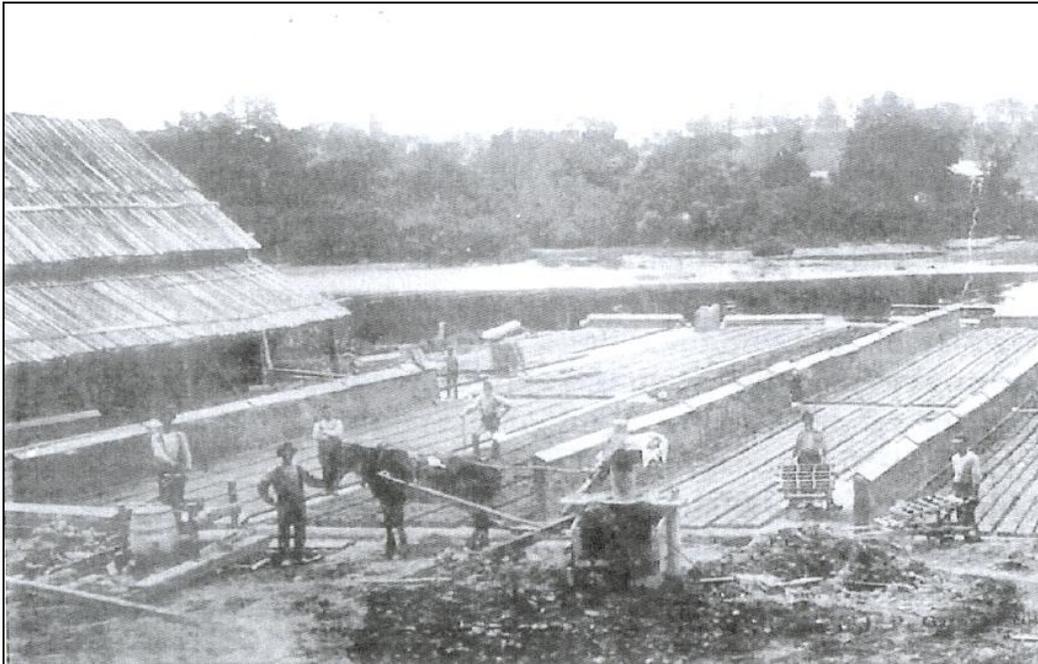


Photo 9 Briqueterie à Leclercville vers 1910 (Musée McCord, 1905-1914, 20^e siècle, MP-0000.1135.3)

En 1862, la paroisse de Ste-Emmélie est d'abord érigée canoniquement et civilement l'année suivante. C'est également en 1863 que l'église est construite sur une parcelle de terrain offerte par le sieur Pierre Leclerc. D'une superficie de trois arpents et demi, celle-ci est située « sur une pointe de terre d'un aspect magnifique bornée au fleuve St-Laurent et à la dite rivière du Chêne »³⁰ (figure 11).

³⁰ Fédération des Cercles de fermières 1950 : 572

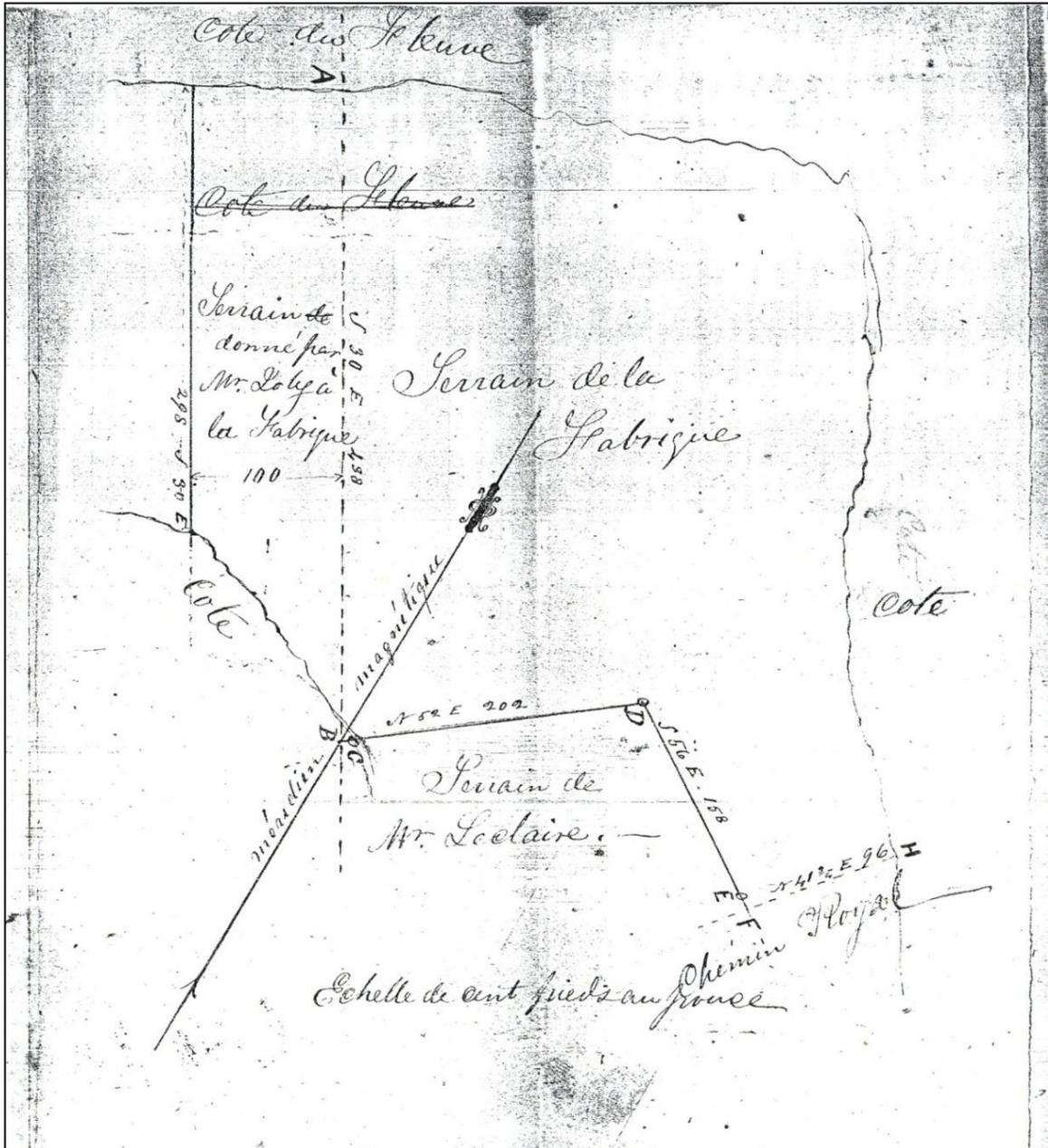


Figure 11 Plan montrant les limites du terrain de la Fabrique en 1864 (Plan dressé par T.C. de la Chevrotière le 20 avril 1864, ANQ, CA301/S25/D145 1/2)

À l'époque de la construction de cette église, il semble qu'une fonderie était présente dans les limites du terrain de Pierre Leclerc. Selon un plan dressé par Téléspore de Chavigny de la Chevrotière, il s'agirait de la fonderie de *Parrot & Himblot* (figure 12). Celle-ci serait située à proximité du cimetière, c'est du moins ce que l'appellation *Terrain des âmes* nous indique.

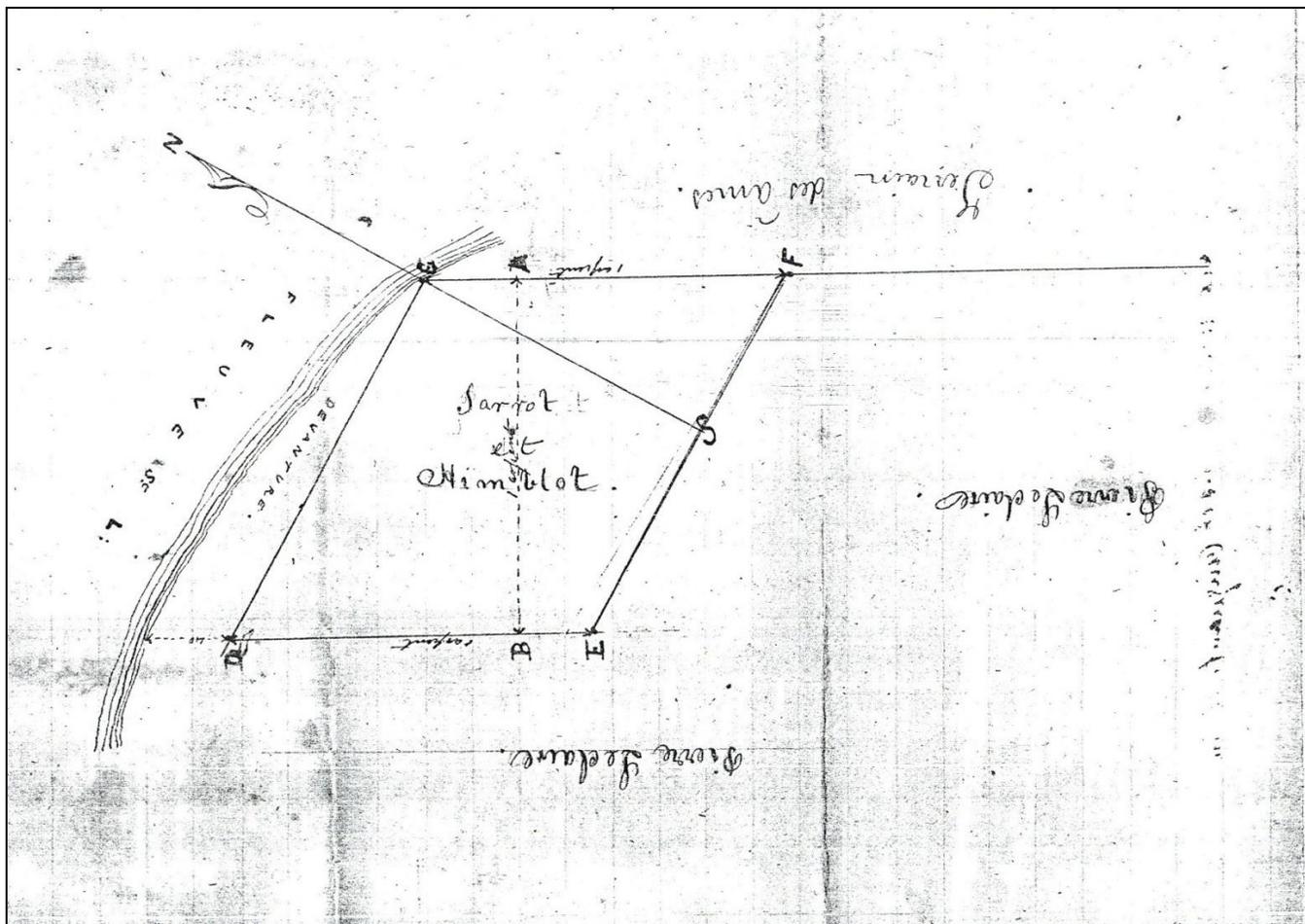


Figure 12 Terrain occupé par la fonderie Parrot & Himblot en 1864 (Plan dressé par T.C. de la Chevrotière le 20 avril 1864, ANQ, CA301/S25/5)

En ce qui concerne l'église, il s'agissait d'une construction en brique mesurant 100 pieds de longueur sur 45 pieds de largeur sur 28 pieds de hauteur (photo 10).



Photo 10 Église de Sainte-Emmélie de Leclercville, vers le sud-ouest (MTQ_154-08-0376_12)

Outre l'église, un presbytère ainsi que d'autres dépendances dont une grange servant à « dételer les chevaux lorsqu'on venait assister à la messe dominicale et à d'autres cérémonies religieuses »³¹ ont également été construits à proximité de cette dernière (photo 11). En effet, les sieurs Gustave Joly et Alexis Leclerc devaient « ajouter au dit terrain l'étendue nécessaire pour un presbytère, un cimetière et dépendances »³². À la suite de l'aménagement de toutes ces constructions, ces dernières ont été cédées à la Corporation Archiépiscope Catholique Romaine de Québec³³.

³¹ Le May 2001 : iii

³² Fédération des Cercles des Fermières 1950 : 572

³³ Fédération des Cercles des Fermières 1950 : 574



Photo 11 Ancien presbytère de Sainte-Emmélie de Leclercville, vers le nord-ouest (MTQ_154-08-0376_58)

Enfin en 1874, la municipalité de Leclercville est érigée civilement en vertu du code municipal qui prévalait à cette époque³⁴.

Le cimetière

Une première sépulture y aurait été inhumée le 18 avril 1864³⁵. La partie la plus ancienne serait située au sud de l'église actuelle, soit près du calvaire et de la sacristie (photo 12).

³⁴ Fédération des Cercles des Fermières 1950 : 578

³⁵ Le May 2001 : iv



Photo 12 Cimetière de Sainte-Emmélie de Leclercville, vers le sud-ouest (MTQ_154-08-0376_13)

Nous savons toutefois que celui-ci est agrandi au tournant du troisième quart du XIX^e siècle. En effet, le curé Bernier en fait la mention dans une lettre adressée à Monseigneur Louis-Nazaire Bégin, alors archevêque de Québec. Datée du 18 février 1875, il y est écrit qu' « il a été décidé à l'unanimité de ne plus inhumer les corps dans l'église de cette paroisse [...] surtout que l'on ne peut que très difficilement y creuser les fosses et y descendre les tombes [...] qu'il a aussi été décidé d'agrandir le cimetière » (Archives de l'Archidiocèse de Québec, 61 C D, Sainte-Emmélie, I-59, I-74). Cet agrandissement aurait été fait des côtés nord et ouest du cimetière initial (Comm. pers. Réal Beaudet : 20 octobre 2011). Il est important de mentionner qu'entre les années 1900 et 1945, des permis d'exhumation des corps auraient également été accordés à diverses familles (Répertoire général des paroisses de l'Archevêché de Québec, IV (1872-1910), p.296). Toujours selon Monsieur Beaudet, ces permis d'exhumation concernaient des familles qui avaient acquis des lots et qui désiraient y déplacer les membres de leur famille qui avaient déjà été enterrés dans le cimetière (Comm. pers. Réal Beaudet : 20 octobre 2011).

Le XX^e siècle

Au début du XX^e siècle, la municipalité de Leclercville est toujours en plein essor. Peu avant 1920, Monsieur Alain Joly de Lotbinière fait construire un nouveau moulin à scie à l'est de l'ancien³⁶, y aménageant ainsi un véritable complexe industriel (photo 13). L'approvisionnement en bois de ces scieries se fait notamment par la rivière du Chêne. Afin de faciliter la récupération du bois, des piliers et des estacades sont aménagés sur les rives³⁷.

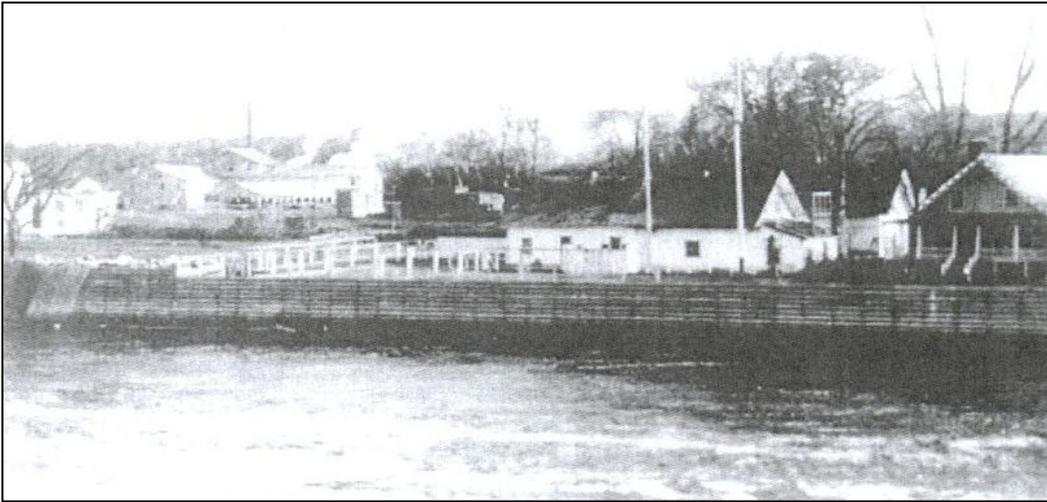


Photo 13 Complexe industriel de Leclercville vers 1920 (Photo tirée de Beaudet 2009 : 143)

Ce complexe industriel comprend également un bureau seigneurial que l'on peut voir à gauche sur la photo 13. « Depuis l'expropriation de la seigneurie en 1967, le bâtiment est devenu la résidence secondaire de Edmond et Francine Joly de Lotbinière »³⁸. Cette maison est localisée à la limite est de la zone d'étude restreinte du projet (photo 14).

³⁶ Beaudet 2009 : 143

³⁷ Beaudet 2009 : 228

³⁸ Beaudet 2009 : 229



Photo 14 Ancien bureau seigneurial et résidence secondaire des Joly de Lotbinière, vers l'est (MTQ_154-08-0376_60)

En 1922, un nouveau pont est construit au-dessus de la rivière du Chêne (photo 15). Ce dernier était situé à la limite sud de la zone d'étude restreinte du projet. Celui-ci remplaçait un pont en bois construit en 1848, le premier pont carrossable construit au-dessus de la rivière du Chêne³⁹.

³⁹ Beudet 2009 : 102



Photo 15 Ancien pont de la rivière du Chêne vers 1932 (ANQ, E57/S44/SS1/PB21-68)

5.2 État des connaissances en archéologie

Très peu de connaissances ayant trait à l'archéologie sont actuellement disponibles sur la zone d'étude élargie. Selon l'ISAQ (MCCCF, 2011a), aucun site archéologique connu témoignant de la période historique n'est actuellement localisé dans les limites de celle-ci. Seule la firme Artéfactuel a réalisé un inventaire archéologique dans les limites de cette dernière. Celui-ci a été effectué dans le cadre de projets de réfection de quatre ponceaux localisés aux Ch 0+763, 1+456, 1+956 et 2+125 de la route 132, entre les municipalités de Leclercville et Lotbinière. Celui-ci n'a toutefois pas conduit à la découverte de nouveaux sites archéologiques (Artéfactuel 2009). Par ailleurs, deux sites se sont vus attribuer un code de pré-inventaire. Ce code vise à signaler aux autorités concernées que l'endroit est associé à la découverte de biens archéologiques sans toutefois le désigner comme étant un site archéologique étant donné que les objets retrouvés ne sont pas en association avec des vestiges immobiliers. Les sites de pré-inventaire CdEx-A et CdEx-E sont associés à des fonderies dont celle de Parrot & Himblot. Toutefois, aucune information ayant trait à ces dernières n'est disponible au MCCCFQ. Le RQÉPA a également été consulté. Aucune étude de potentiel archéologique traitant de la zone d'étude élargie n'y est répertoriée (AAQ 2005).

Par ailleurs, le RPCQ indique que quatre monuments faisant partie de l'ensemble institutionnel de Sainte-Emmélie ont fait l'objet de l'Inventaire des lieux de culte du Québec par le MCCCCF et le Conseil du patrimoine religieux du Québec en 2003 et 2004. En somme, cet ensemble institutionnel, qui est localisé dans les limites de la municipalité de Leclercville, comprend le calvaire, le cimetière, l'église et le presbytère (tableau 3). Peu d'informations ayant trait à ces monuments sont disponibles, si ce n'est que l'église a été conçue par l'architecte Zéphirin Perrault et construite en 1863.

Tableau 3 Localisation des biens culturels inventoriés dans le Répertoire du patrimoine culturel du Québec, à l'intérieur de zone d'étude élargie du projet n° 154-08-0376

Bien culturel	Ensemble institutionnel	Statut	Année de construction	Localisation
Calvaire de Sainte-Emmélie	Sainte-Emmélie	Inventorié	Ind.	Rue de l'Église
Cimetière de Sainte-Emmélie	Sainte-Emmélie	Inventorié	Ind.	Rue de l'Église
Église de Sainte-Emmélie	Sainte-Emmélie	Inventorié	1863	Rue de l'Église
Presbytère de Sainte-Emmélie	Sainte-Emmélie	Inventorié	Ind.	Rue de l'Église

5.3 Potentiel archéologique historique

À la lumière des informations présentées dans la section 5.1, trois zones à potentiel archéologique historique ont été déterminées (plans 3 à 5).

Zone à potentiel H1

La zone à potentiel H1 est localisée à l'extrémité ouest du projet, soit entre les Ch 1+860 et 1+900 et 0+000 et 0+050. Celle-ci mesure environ 90 m de longueur sur 100 m de largeur et inclut l'emprise de la route St-Michel qui la traverse au centre (plan 3; photo 16). La zone à potentiel H1 est située en milieu rural et plusieurs secteurs ne semblent pas trop perturbés.



Photo 16 Vue générale de l'emprise de la route Saint-Michel située à l'extrémité ouest du projet, vers le sud-est (MTQ_154-08-0376_1)

À la fin du XVIII^e siècle, la route St-Michel reliait les rangs St-Michel et du « Bord de l'eau » sur lesquels s'établissent des familles acadiennes en 1755. La route St-Michel permettait aux gens de se déplacer d'un rang à l'autre, mais ce n'est qu'en 1791 que ce chemin est dénommé. On peut alors émettre l'hypothèse que des colons aient pu s'établir à proximité de cette route et donc que des vestiges de ces occupations pourraient potentiellement être présents dans les limites de la zone d'étude restreinte du projet. Quant au rang du « Bord de l'eau », nous ne connaissons pas son emplacement avec précision. Son appellation nous porte à croire qu'il était situé à proximité de la rive sud du fleuve Saint-Laurent et donc près de l'emprise de la route 132. En observant la carte de Bouchette datant de 1815, on voit qu'une route longe la côte. Quelques bâtiments sont situés de part et d'autre de cette route mais ces derniers sont situés à environ 500 m à l'est de la route St-Michel.

Zone à potentiel H2

La zone à potentiel H2 est localisée entre les Ch 1+100 et 1+450 de la route 132 (rue Principale) (plans 4 et 5). Cette zone correspond au cœur du village qui est densément bâti (photo 17).



Photo 17 Vue générale de l'emprise de la rue Principale (route 132) près du Ch 1+250, vers le nord-est (MTQ_154-08-0376_28)

La municipalité de Leclercville est localisée dans les limites de l'ancienne seigneurie de Lotbinière. Celle-ci a été concédée en 1672 par l'intendant Talon à René-Louis Chartier de Lotbinière. À cette époque, son peuplement s'amorce très lentement. En 1681, le recensement fait état de 58 personnes qui y vivent. Le lieu où ces familles de colons sont établies n'est pas connu avec précision. Selon les documents historiques, il semble que quatre d'entre eux vivaient à proximité de la rivière du Chêne. Toutefois, nous ignorons si ces derniers sont établis à l'est (Lotbinière) ou à l'ouest (Leclercville) de cette dernière. Dans un mandement de Monseigneur de Saint-Valier datant de 1693, il est également question du cimetière de la « Rivière-du-Chesne ». Encore une fois, l'emplacement exact de ce cimetière n'est pas connu. Nous pouvons émettre l'hypothèse que ce cimetière était situé du même côté de la rivière où se trouvaient les habitations des colons dont il a été question précédemment, même si nous ignorons de quel côté il s'agit. La construction en 1723 d'un chemin longeant le fleuve et reliant Ste-Croix et la rivière du Chêne nous fournit peut-être un élément de réponse. En effet, il serait plus plausible de croire que des colons étaient établis à l'est de la rivière du Chêne étant donné l'aménagement d'un chemin menant de cette dernière à Ste-Croix qui était située plus à l'est. À la lumière de ces informations, il semble que le territoire

de Leclercville n'est pas officiellement occupé au début du XVIII^e siècle. En effet, cette partie de la seigneurie de Lotbinière n'a accueilli ses premiers censitaires que vers les années 1720. À cette époque, le territoire nouvellement occupé a une vocation essentiellement agricole. Des terres cultivées ainsi que quelques bâtiments sont d'ailleurs présents sur la carte de Joseph Bouchette datant de 1815. Au milieu du XVIII^e siècle, il n'y avait pas d'église à proximité pour desservir la population vivant dans les limites actuelles de Leclercville. Pour se rendre à l'église de Sault-à-la-Biche située à l'est, les gens devaient d'ailleurs traverser la rivière du Chêne. Ces informations, provenant de sources historiques écrites et cartographiques, confirment ainsi que le territoire situé à l'ouest de la rivière du Chêne est peuplé à partir du second quart du XVIII^e siècle. En somme, nous savons qu'au XVIII^e siècle, le territoire où se trouve le cœur du village de la municipalité de Leclercville est occupé. Le plan de Bouchette (1815) nous montre quelques bâtiments localisés près du rang St-Michel, de la route St-Michel et à l'est de cette dernière. Nous ne pouvons donc pas exclure que le secteur correspondant à l'actuel village n'était pas occupé à cette époque.

C'est toutefois au XIX^e siècle que le développement de ce secteur a certainement eu lieu principalement avec la construction du moulin à scie en 1834. Même si ce dernier était localisé plus à l'est, il n'est pas impossible de retrouver des vestiges associés à ce dernier dans les limites de la zone à potentiel H2. Selon des informations fournies par M. Réal Beaudet, le restaurant sis au 8002 de la rue Principale (route 132), vis-à-vis du Ch 4+425 serait construit en partie sur un canal déversoir associé au moulin (Comm. pers. Réal Beaudet : 20 octobre 2011). Il n'est donc pas impossible de mettre au jour dans les limites de la zone à potentiel H2, des vestiges associés à une occupation historique associée aux XVIII^e et XIX^e siècles.

Zone à potentiel H3

La zone à potentiel H3 est localisée entre les Ch 1+500 et 1+630 et comprend uniquement le secteur localisé au sud de la route 132 (rue Principale) (plan 5). Cette zone correspond à l'extrémité est du projet (photo 18).



Photo 18 Vue générale de l'emprise de la rue du Moulin à l'extrémité est du projet, vers l'est (MTQ_154-08-0376_35)

La zone à potentiel H3 comprend également l'emprise de la rue Moulin qui, au milieu du XIX^e siècle, était occupée par les maisons des ouvriers qui travaillaient au moulin à scie situé à l'embouchure de la rivière du Chêne. Il est donc tout à fait possible de mettre au jour dans ce secteur des vestiges associés à ces maisons d'autant plus que l'emprise de cette rue est moins densément bâtie. Par ailleurs, les vestiges de l'ancien pont, probablement celui construit en 1922, sont également présents dans les limites de la zone d'étude restreinte du projet. Ce dernier remplaçait un autre pont en bois construit en 1848. Les vestiges de ce dernier pourraient également être présents.

Zone à potentiel située à l'extérieur de la zone d'étude restreinte

L'emprise de la rue de l'Église située à l'extérieur de la limite nord de la zone d'étude restreinte du projet représente également un potentiel archéologique non négligeable. Il en est question dans le présent rapport dans l'éventualité où des travaux seraient réalisés par la municipalité de Leclercville dans ce secteur. D'abord, nous savons que le cimetière situé au sud de l'église actuelle est en service dès 1862 mais surtout qu'il est agrandi au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle. Selon les données recueillies, cet

agrandissement aurait été fait vers le nord-ouest à partir des limites initiales du cimetière. Toutefois, aucun plan ne témoignant de cet agrandissement n'est disponible.

Quant à l'emplacement exact de la fonderie de *Parrot & Himblot*, très peu d'informations sur cette industrie sont disponibles. Selon le plan T.C. de la Chevrotière datant de 1864, cette fonderie serait située à proximité du cimetière, peut-être au nord-ouest de ce dernier.

6. PLAN D'INTERVENTION

Cette étude de potentiel archéologique a permis d'identifier deux zones à potentiel préhistorique et trois zones à potentiel historique. Un plan d'intervention spécifique à chacune d'entre elles est proposé dans cette section. Le choix de la stratégie adoptée pour chaque zone a été déterminé en fonction des objectifs de l'intervention qui sera privilégiée mais également en tenant compte des perturbations qui affectent l'emprise du projet dans les limites de ces zones.

Zones à potentiel préhistorique

Deux zones à potentiel préhistorique ont été identifiées. La première (P-1) est localisée du Ch 1+860 et Ch 0+000 et km 0+000 au Ch 0+250 du projet, aux endroits s'avérant propices à la réalisation de sondages. À cet endroit, l'emprise du ministère des Transports est principalement occupée par la route 132 et des fossés de drainage. Quant à la zone d'étude restreinte, elle comprend, du côté nord de la route 132, une bande de terrain d'une largeur variable. Il est recommandé de procéder à un inventaire manuel (sondages aux 15 m) de cette zone, au nord et au sud de la route 132. La seconde est située entre les Ch 0+650 et Ch 1+050 du projet. Cette zone ne semble pas très perturbée. Il est vrai que de part et d'autre de la route 132, le terrain accuse une forte pente menant à un ruisseau. Toutefois, certains secteurs peuvent tout de même faire l'objet d'un inventaire. Il est également recommandé dans cette zone de procéder à un inventaire manuel (sondages aux 15 m), au nord et au sud de la route 132.

Zones à potentiel historique

Trois zones à potentiel historique ont été identifiées. Pour la zone correspondant à l'emprise de la route St-Michel et située à l'extrémité ouest du projet (H-1), il est recommandé d'y effectuer un inventaire manuel (sondages aux 15 m) de part et d'autre de cette route, aux endroits s'avérant propices à la réalisation de sondages. Pour la zone située entre les Ch 1+100 et 1+450 (H-2), il est recommandé d'effectuer une surveillance archéologique pendant les travaux d'excavation qui seront réalisés par le MTQ, de part et d'autre de l'assiette existante de la rue Principale (route 132). Étant donné que ce secteur est densément bâti, il est

impossible d'y effectuer un inventaire par sondages manuels. Enfin, dans la zone située entre les Ch 1+500 et 1+630, soit à l'extrémité est du projet (H-3), il est recommandé d'effectuer une surveillance archéologique pendant les travaux d'excavation qui seront réalisés dans les limites de la zone située au sud de la route du Moulin et ce, pour la même raison que celle énoncée précédemment. Toutefois, ce secteur est moins densément bâti que la zone H-2. La surveillance archéologique recommandée pourra être complétée par la réalisation de sondages manuels dans les limites de la bande comprise entre de la route 132 et la rue du Moulin.

Secteur de la rue de l'Église

Même si le secteur de l'église et du cimetière est localisé à l'extérieur de la zone d'étude restreinte du projet, il est recommandé qu'une intervention archéologique y soit effectuée dans le cas où des travaux seraient réalisés dans ce secteur par la municipalité de Leclercville. En somme, il est proposé qu'une tranchée mécanique soit excavée le long de la limite est du cimetière afin de s'assurer que cette zone ne correspondait pas à une ancienne partie du cimetière et qu'aucune sépulture n'y soit présente.

7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Une étude de potentiel archéologique de même qu'un plan d'intervention ont été réalisés dans le cadre du projet de n° 154-08-0376 visant le réaménagement de la route 132 et la réfection du réseau de traitement des eaux usées dans les limites de la municipalité de Leclercville, située dans la MRC de Lotbinière.

Cette étude de potentiel visait l'évaluation du potentiel archéologique préhistorique et historique dans une zone d'étude restreinte s'étendant sur une distance de 50 m de part et d'autre de la route 132 et de la route St-Michel. Celle-ci devait permettre de délimiter, si nécessaire, des zones de potentiel archéologique préhistorique et historique où des biens et des sites archéologiques pourraient être affectés par la réalisation du projet. Cette étude a été réalisée à partir d'informations recueillies sur la paléogéographie, la géomorphologie, l'archéologie et l'histoire. En somme, l'analyse des différentes données obtenues a permis de déterminer que la zone d'étude restreinte du projet a pu être habitée par des populations autochtones à partir de 8 500 ans AA. Au niveau historique, la municipalité de Leclercville est localisée dans les limites de la seigneurie de Lotbinière, concédée dès le milieu du XVII^e siècle. Toutefois, c'est à partir du second quart du XVIII^e siècle que les premiers colons s'y établissent véritablement

Au total, trois zones à potentiel préhistorique ainsi que deux zones à potentiel historique ont été déterminées dans la zone d'étude restreinte. Le tableau 4 résume les principales données caractérisant chacune d'entre elles, notamment le potentiel archéologique qu'elle représente ainsi que le plan d'intervention proposé. Dans les zones présentant un potentiel archéologique ayant trait à la période préhistorique, il est recommandé de procéder à un inventaire archéologique consistant à la réalisation de sondages manuels aux 15m. Dans les deux zones à potentiel historique, il est notamment recommandé de procéder à la réalisation d'une surveillance archéologique entre les Ch 1+100 et 1+450 et de sondages manuels aux 15 m dans l'emprise de la route Saint-Michel et à l'extrémité est du projet, au sud de la route 132 (tableau 4).

Tableau 4 Description des zones à potentiel archéologique préhistorique/historique et du plan d'intervention

Zone à potentiel	Contexte géomorphologique/historique	Localisation	Superficie	Potentiel archéologique	Plan d'intervention
P-1	Terrain relativement intact mais éloigné des cours d'eau	Du Ch 1+860 au Ch 0+000 et du Ch 0+000 au Ch 0+250	29 000 m ²	Occupation amérindienne à partir de 8 500 ans AA	Sondages manuels aux 15 m
P-2	Zone formait la rive active du fleuve il y a 8 500 ans AA	Du Ch 0+650 au Ch 1+050	40 000 m ²	Occupation amérindienne à partir de 8 500 ans AA	Sondages manuels aux 15 m
H-1	La route St-Michel est empruntée depuis la seconde moitié du XVIII ^e siècle et reliait deux rangs occupés par des colons	Du Ch 1+860 au Ch 1+900 et du Ch 0+000 au Ch 0+050	9 000 m ²	Vestiges associés à l'occupation des lots situés en bordure de la route St-Michel	Sondages manuels aux 15 m
H-2	Le territoire situé à l'ouest de la rivière du Chêne est occupé à partir des années 1740. Toutefois, nous ne savons pas avec précision où les colons se sont établis	Du Ch 1+100 au Ch 1+450	35 000 m ²	Vestiges associés à une occupation datant des XVIII ^e et XIX ^e siècles dans les limites du village Leclercville	Surveillance archéologique
H-3	Un moulin à scie est construit sur la rive ouest de la rivière du Chêne en 1834 des maisons d'ouvriers sont construites sur l'actuelle rue du Moulin à cette époque	Du km 1+500 au km 1+630	6 500 m ²	Vestiges associés au moulin construit en 1834 et des maisons d'ouvriers qui y travaillaient.	Surveillance archéologique et sondages manuels aux 15 m

BIBLIOGRAPHIE

ARCHIVES NATIONALES DU CANADA (<http://www.collections.canada.gc.ca>)

ARCHIVES DE L'ARCHIDIOCESE DE QUÉBEC, 61c d, Sainte-Emmélie, I-59-1-74.

ARTÉFACTUEL

2009 Inventaires archéologiques (2007). Direction de la Chaudière-Appalaches. Rapport inédit, MTQ, 159 pages

ASSOCIATION DES ARCHÉOLOGUES DU QUÉBEC (AAQ)

2005 Répertoire québécois des études de potentiel archéologique (RQEPA). [Ressource électronique]. Québec.

BARIL, R. et B. ROCHEFORT

1957 Étude pédologique du comté de Lotbinière. Service des fermes expérimentales. Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

BARRY, G.

2003 La « piste Bécancour » : des campements abénaquis dans l'arrière-pays. Recherches amérindiennes au Québec XXXIII (2) : 93-100.

BEAUDET, R.

2009 Leclercville. Toute une histoire: récit historique. L'association des familles Beudet inc., Québec, 439 pages.

BENMOUYAL, J.

1987 Des Paléoindiens aux Iroquoiens en Gaspésie : six mille ans d'histoire. Dossiers 63, ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.

BONNICHESEN, R., D. KEENLYSIDE et K. TURNMIRE

1991 Paleoindian Patterns in Maine and the Maritimes. Prehistoric Archaeology in the Maritime Provinces : Past & Present Research (Deal et Blair eds.) Report in Archaeology 8 : 1-28.

BOUCHETTE, J.

1815 To his Royal Highness's George Augustus Frederick, Prince of Wales, Duke of Cornwall, &c. &c. &c. Prince Regent of the United Kingdom of Great Britain & Ireland; this topographical map of the province of Lower Canada : shewing its division into districts, counties, seigniories & townships, with all the lands reserved both for the crown & the clergy, &c. &c. Is with his royal highness's special permission, most gratefully dedicated by a faithful &

zealous canadian subject, and his royal highness's most obedient & devoted servant. W. Faden, London. ANQ, G/3450/1815/B68 DCA

BRADLEY, J. W., A. E. SPIESS, R. BOISVERT, AND J. BOUDREAU

2008 What's the Point?: Modal Forms and Attributes of Paleoindian Bifaces in the New England-Maritimes Region. *Archaeology of Eastern North America* 36:119-172.

CHALIFOUX, É.

1999 Les occupations paléoindiennes récentes en Gaspésie : résultats de la recherche à La Martre. *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XXIX (3) : 77-93.

CHAPDELAINE, C.

2004 Des chasseurs de la fin de l'âge glaciaire dans la région du lac Mégantic : découverte des premières pointes à cannelure au Québec. *Recherches amérindiennes au Québec* XXXIV(1) : 3-20.

CHAPDELAINE, C. (Sous la direction de)

1994 Il y a 8000 ans à Rimouski... Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture plano. *Recherches amérindiennes au Québec*, Paléo-Québec 22, Québec.

CHRÉTIEN, Y.

1995a Le Sylvicole inférieur dans la région de Québec et le dynamisme culturel en périphérie de la sphère d'interaction Meadowood. Thèse de Doctorat, Université de Montréal.

1995b Les lames de cache du site Lambert et l'influence de la culture Meadowood dans la région de Québec. *Archéologies québécoises (textes réunis sous la direction de Anne-Marie Balac et autres)*, *Recherches amérindiennes au Québec*, Montréal, Paléo-Québec 23, p. 185-201.

CÔTÉ, R. et B. GENEST

1985 Macro-inventaire du patrimoine québécois. Publications du Québec, Ministère des Affaires culturelles, Québec, 150 pages.

DEAL, M.

2006 Lithic periods of the Maritime Peninsula. <http://www.ucs.mun.ca/%7Emdeal/Anth3291/vignette3i.htm>.

DECOÛAGNE, J. B.

1709 Suite du gouvernement de Québec qui comprend en descendant le fleuve Saint Laurent depuis la rivière Duchesne jusqu'à celle du Cas Rouge: levee en 1709 par les ordres de Monseigneur le comte de Pontchartrain, commandeur des ordres du roy, ministre et secrétaire d'estat par le Sr Catalogne, lieutenant des troupes et dressée par Jean Baptiste Decoüagne. ANQ, G/3451/G46/1709/C382/1921 DCA

DE LA CHEVROTIÈRE, T.C.

1867 Plan de trois lots situés à Leclercville, seigneurie de Lotbinière. 27 août 1867.
ANQ, CA301/S25/5

DE LA CHEVROTIÈRE, T.C.

1867 Plan du terrain de la Fabrique de Sainte-Emmélie-de-Lotbinière. 20 avril
1864. ANQ, CA301/S25/D145 1/2

DION-McKINNON, D.

1987 Sillery. Au carrefour de l'histoire. Boréal Express, Québec, 1987.

DIONNE, J.C.

2002 Une nouvelle courbe de niveau marin relatif pour la région de Rivière-du-
Loup (Québec). Géographie physique et quaternaire 56(1) : 33-44).

DOUVILLE, R.

1962 Trois seigneuries sans seigneurs. Les cahiers des Dix, vol. 16, pp.133-170.

DUMAIS, P. et G. ROUSSEAU.

2002a Présentation. Recherches amérindiennes au Québec XXXII(3): 3-5.

2002b De limon et de Sable : Une occupation paléoindienne du début de
l'Holocène à Squatec (CIEe-9), au Témiscouata. Recherches amérindiennes
au Québec XXXII(3): 55-75.

DYKE, A. S., D. GIROUX et L. ROBERTSON

2004 Paleovegetation Maps of Northern North America, 18 000 to 1 000 BP.
Geological Survey of Canada, Open File 4682, Ottawa.

ELLIS, C. J., ET D. B. DELLER

1990 Paleo-Indians . C. J. Ellis et N. Ferris (éds), The archaeology of Southern
Ontario to A. D. 1650. Occasional Publication of the London Chapter : 37-
64, OAS number 5, London, Ontario.

FÉDÉRATION DES CERCLES DE FERMIÈRES

1950 La petite histoire des paroisses de la Fédération des Cercles de fermières du
district régional no 4 comtés : Lévis, Bellechasse, Dorchester et Lotbinière.
Fédération des Cercles de Fermières, 775 pages.

FULTON, R. J. et J. T. ANDREWS

1987 La calotte glaciaire laurentidienne. Géographie physique et quaternaire, vol
XLI(2).

GAUMOND, M.

1965 Notes de terrain manuscrites de 1959 à 1965. Rapport déposé au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.

GAUVIN, H. et F. DUGUAY

1981 Méthodologies d'acquisition des données, actes du colloque sur les interventions archéologiques dans les projets hydroélectriques. Rapport inédit, Direction de l'environnement, Hydro-Québec, Montréal.

GLOBENSKY, Y

1985 Géologie des basses-terres du Saint-Laurent. Direction générale de l'Exploration géologique et minérale. Ministère de l'Énergie et des Ressources. Québec.

HÉTU, B.

2008 Paléohydrologie à l'Holocène supérieur dans l'est du Québec (Canada) : l'apport des petits cônes alluviaux. <http://geomorphologie.revues.org/index5533.html>

KEENLYSIDE, D.

1985 La période paléoindienne sur l'Île-du-Prince-Édouard. Recherches amérindiennes au Québec 15(1-2) : 119-126.

1991 Paleoindian Occupations of the Maritimes Region of Canada. R. Bochnisen et K. L. Turnmire (eds) Clovis, Origins and Adaptations, Peopling of the Americas Publications, Oregon State University : 163-174.

LALIBERTÉ, M.

1992 CeEt-481, site du Paléo-indien tardif à Saint-Romuald, bilan des excavations de l'été 1992. Rapport inédit déposé au ministère des Affaires culturelles, Québec.

LASALLE, P. et C. CHAPDELAINÉ

1990 Review of Late-Glacial and Holocene Events in the Champlain and Goldthwait Seas Areas and Arrival of Man in Eastern Canada. in N. P. Lasca et J. Donahue (dir.) Archaeological Geology of North America : 1-19, Geological Society of America, Centennial Special Volume 4, Bolder Colorado.

LE MAY, C.

2001 Cimetières Leclercville, Deschaillons, Parisville, Sainte-Françoise, Fortierville, Villeroy: relevé des épitaphes II: historique et index des noms de famille, des prénoms féminins, des prénoms masculins. C. Le May, Québec.

MARTIJN, C.

1971 Relevé des sites préhistoriques du fleuve Saint-Laurent entre Montréal et l'île d'Orléans (côte nord). Rapport inédit déposé au ministère des Affaires culturelles, Québec.

McCAFFREY, M.

1986 La préhistoire des îles de la Madeleine : bilan préliminaire. In Les Micmacs et la mer. Edited by Charles A. Martijn, pp. 98-162. Signes des Amériques 5, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE (MCCCF)

2001a Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ). Gouvernement du Québec, Québec.

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE (MCCCF)

2001b Registre du patrimoine culturel du Québec (RPCQ), Gouvernement du Québec, Québec (<http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/> consulté le 5 novembre 2011).

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE (MCCCF)

2001c Registre cartographique des sites et zones d'interventions archéologiques du Québec. Gouvernement du Québec, Québec.

MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE (MLCP)

1985 Domaine Joly de Lotbinière. Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction régionale de Québec, Équipements récréatifs hors-parcs, Québec, 12 pages.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE DU QUÉBEC

2005 Base de données topographique (BDTQ). Gouvernement du Québec, Québec.

MTFQ Service de la Photogrammétrie et de la Cartographie, photos Q64549-071 et Q64549-073.

PAUL, J. T.

1987 Le territoire de chasse des Hurons de Lorette. Recherches amérindiennes au Québec XXX (3) : 5-20.

PARADIS, L.L.

2009 Les annales de Lotbinière, 1672-1933. Patrimoine et histoire des seigneuries de Lotbinière, Saint-Croix, 445 pages.

PARÉ, P.

1985 La toponymie des Abénaquis. Dossiers toponymiques 20, ministère des Communications, Québec.

PINTAL, J.-Y.

1998 Aux frontières de la mer, la préhistoire de Blanc-Sablon. Dossiers 102, ministère de la Culture et des Communications, Québec.

2002 De la nature des occupations paléindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière. Recherches amérindiennes au Québec.

2006 Le site de Price et les modes d'établissements du Palé Indien récent dans la région de la rivière Mitis. Archéologiques 19 : 1-20.

À paraître Late Pleistocene to Early Holocene adaptation : The case of the strait of Quebec. Texas University Press.

PLOURDE, M.

2003 8 000 ans de paléohistoire. Synthèse des recherches archéologiques menées dans l'aire de coordination du Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent. Rapport déposé à Parcs Canada, Québec.

RÉPERTOIRE GÉNÉRAL DES PAROISSES DE L'ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC, IV (1872-1910).

RIBES, R.

1962 Site Tousignant, Leclercville, CdEx-1. Rapport déposé au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.

RICHARD, P.J.H.

1984 Le couvert végétal du Québec-Labrador et son histoire postglaciaire, Notes et documents, no 87-01, département de géographie, université de Montréal, Montréal.

1987 Le couvert végétal au Québec-Labrador et son histoire postglaciaire. Notes et documents, département de géographie, Université de Montréal, no 87-01.

ROBITAILLE, A. et J.-P. SAUCIER

1998 Paysages régionaux du Québec méridional. Les Publications du Québec, Québec.

SAMSON, R., sous la dir.

1996 Histoire de Lévis-Lotbinière. Institut québécois de recherche sur la culture, Québec, 812 pages.

SAVOIE, S.

2003 Les Abénaquis de Bécancour (Wôlinal) et les terres d'Arthabaska (1829-1850). Recherches amérindiennes au Québec XXXIII (2) :101-108.

SPIESS, A. E. et D. B. WILSON

1985 Michaud, a Paleoindian Site in the New England-Maritimes region, Occasional Publications in Maine Archaeology, Number Six, The Maine Historic Preservation Commission et The Maine Archaeological Society Inc, Augusta, Maine.

VINCENT, N (Tsa8enhohi)

1829 Devant la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada en 1829. XXVIII^e volume des Journaux de la Chambre d'assemblée, 1828-1829, Appendice V.

WRIGHT, J. V.

1982 La circulation des biens archéologiques dans le bassin du Saint-Laurent au cours de la préhistoire. Recherches amérindiennes au Québec 12 (3) : 193-205.

ANNEXE A

CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES

Projet n° 154-08-0376, municipalité de Leclercville, route 132, réaménagement de la route 132 et réfection du réseau de traitement des eaux usées

N° CLICHÉ	DATE	DESCRIPTION	ORIENTATION
MTQ_154-08-0376_1	10-11-2011	Vue générale de l'emprise de la route St-Michel située à l'extrémité ouest du projet	Sud-est
MTQ_154-08-0376_2	10-11-2011	Vue générale du côté nord de l'emprise de la route 132 à l'extrémité ouest du projet	Sud-ouest
MTQ_154-08-0376_3	10-11-2011	Vue générale du côté nord de l'emprise de la route 132 près du Ch 0+250	Nord-est
MTQ_154-08-0376_4	10-11-2011	Vue générale du côté sud de l'emprise de la route 132 près du Ch 0+250	Nord-est
MTQ_154-08-0376_5	10-11-2011	Vue générale du côté sud de l'emprise de la route 132 près du Ch 0+350	Nord-est
MTQ_154-08-0376_6	10-11-2011	Vue générale du côté nord de l'emprise de la route 132 près du Ch 0+350	Nord-est
MTQ_154-08-0376_7	10-11-2011	Vue générale du côté nord de l'emprise de la route 132 près du Ch 0+400	Sud-ouest
MTQ_154-08-0376_8	10-11-2011	Vue générale de l'emprise du projet près du Ch 0+500	Est
MTQ_154-08-0376_9	10-11-2011	Maison sise au 8046 de la route 132 (rue Principale)	Nord-nord-ouest
MTQ_154-08-0376_10	10-11-2011	Vue générale de l'ensemble institutionnel de Leclercville	Nord-nord-ouest
MTQ_154-08-0376_11	10-11-2011	Vue du cimetière situé au sud de l'église de Leclercville	Sud-ouest
MTQ_154-08-0376_12	10-11-2011	Église de Leclercville	Sud-ouest
MTQ_154-08-0376_13	10-11-2011	Église et cimetière de Leclercville	Sud-ouest
MTQ_154-08-0376_14	10-11-2011	École La Falaise sise au 1003 de la rue de l'Église	Sud-sud-ouest
MTQ_154-08-0376_15	10-11-2011	École La Falaise sise au 1003 de la rue de l'Église	Sud-ouest
MTQ_154-08-0376_16	10-11-2011	Maison sise au 1001 de la rue de l'Église	Sud-ouest
MTQ_154-08-0376_17	10-11-2011	Vue générale du côté nord de l'emprise de la route 132 près du Ch 1+000	Ouest
MTQ_154-08-0376_18	10-11-2011	Vue générale du côté sud de l'emprise de la route 132 près du Ch 1+000	Sud
MTQ_154-08-0376_19	10-11-2011	Vue générale de l'emprise de la route 132 près du Ch 1+000	Sud-ouest
MTQ_154-08-0376_20	10-11-2011	Vue générale de la route 132 près de la rue de l'Église	Est
MTQ_154-08-0376_21	10-11-2011	Vue générale de l'emprise de la rte 132 et de la rue St-Jean-Baptiste	Est
MTQ_154-08-0376_22	10-11-2011	Vue générale de l'emprise de la rte 132 et de la rue St-Jean-Baptiste	Nord-ouest
MTQ_154-08-0376_23	10-11-2011	Vue générale de l'emprise de la rue Saint-Joseph	Sud-sud-est
MTQ_154-08-0376_24	10-11-2011	Maison sise au 8025 de la rue Principale (route 132)	Sud

RURALYS

N° CLICHÉ	DATE	DESCRIPTION	ORIENTATION
MTQ_154-08-0376_25	10-11-2011	Maison sise au 8023 de la rue Principale (route 132)	Est
MTQ_154-08-0376_26	10-11-2011	Maison sise au 8026 de la rue Principale (route 132)	Nord-nord-ouest
MTQ_154-08-0376_27	10-11-2011	Vue générale de l'emprise de la rue Principale (route 132) près du Ch 1+200	Ouest
MTQ_154-08-0376_28	10-11-2011	Vue générale de l'emprise de la rue Principale (route 132) près du Ch 1+250	Nord-est
MTQ_154-08-0376_29	10-11-2011	Vue générale de l'emprise de la rue Saint-Alexis à la partir de la rue Principale (route 132)	Est
MTQ_154-08-0376_30	10-11-2011	Vue générale de l'emprise de la rue Saint-Philomène	Sud-est
MTQ_154-08-0376_31	10-11-2011	Vue générale du pont de la Grande rivière du Chêne	Est
MTQ_154-08-0376_32	10-11-2011	Vue générale de l'emprise de la rue du Moulin à l'extrémité est du projet	Est
MTQ_154-08-0376_33	10-11-2011	Vue générale du pont de la Grande rivière du Chêne	Nord-est
MTQ_154-08-0376_34	10-11-2011	Vue générale de l'emprise de la rue Principale (route 132) près du Ch 1+450	Nord-ouest
MTQ_154-08-0376_35	10-11-2011	Vue générale de l'emprise de la rue du Moulin à l'extrémité est du projet	Est
MTQ_154-08-0376_36	10-11-2011	Vue générale de l'emprise du côté sud de la rue Principale (route 132) près du Ch 1+475	Sud
MTQ_154-08-0376_37	10-11-2011	Terrain situé sur la rive ouest de la rivière du Chêne	Nord
MTQ_154-08-0376_38	10-11-2011	Terrain situé sur la rive ouest de la rivière du Chêne	Nord-ouest
MTQ_154-08-0376_39	10-11-2011	Terrain situé sur la rive ouest de la rivière du Chêne	Nord-ouest
MTQ_154-08-0376_40	10-11-2011	Terrain situé sur la rive ouest de la rivière du Chêne	Ouest
MTQ_154-08-0376_41	10-11-2011	Terrain situé sur la rive ouest de la rivière du Chêne	Est
MTQ_154-08-0376_42	10-11-2011	Vue générale de l'emprise de la rue Principale (route 132) près du km 1+375	Est
MTQ_154-08-0376_43	10-11-2011	Vue générale de l'emprise de la rue Principale (route 132) près du Ch 1+300	Ouest
MTQ_154-08-0376_44	10-11-2011	Vue générale de l'emprise de la rue Principale (route 132) près du Ch 1+300	Ouest
MTQ_154-08-0376_45	10-11-2011	Vue générale de l'emprise de la rue Principale (route 132) près du Ch 1+300	Sud-ouest
MTQ_154-08-0376_46	10-11-2011	Vue du quai de Leclercville	Nord-ouest
MTQ_154-08-0376_47	10-11-2011	Maison sise au 613 de la rue Saint-Pierre	Ouest
MTQ_154-08-0376_48	10-11-2011	Maison sise au 615 de la rue Saint-Pierre	Ouest

RURALYS

N° CLICHÉ	DATE	DESCRIPTION	ORIENTATION
MTQ_154-08-0376_49	10-11-2011	Vue du quai de Leclercville	Nord-ouest
MTQ_154-08-0376_50	10-11-2011	Vue d'un ancien bâtiment sur la rue Saint-Pierre	Ouest
MTQ_154-08-0376_51	10-11-2011	Maison sise au 414 de la rue Saint-Philomène	Nord-est
MTQ_154-08-0376_52	10-11-2011	Maison sise au 409 de la rue Saint-Philomène	Sud-ouest
MTQ_154-08-0376_53	10-11-2011	Maison sise au 402 de la rue Saint-Philomène	Nord-est
MTQ_154-08-0376_54	10-11-2011	Maison sise au 402 de la rue Saint-Philomène	Nord
MTQ_154-08-0376_55	10-11-2011	Maison sise au 8018 de la rue Principale (route 132)	Nord-nord-ouest
MTQ_154-08-0376_56	10-11-2011	Maison sise au 8017 de la rue Principale (route 132)	Sud-est
MTQ_154-08-0376_57	10-11-2011	Vue d'ensemble de la zone d'étude restreinte à l'extrémité ouest du projet (photo prise à partir de la route St-Michel)	Nord-ouest
MTQ_154-08-0376_58	10-11-2011	Ancien presbytère sis au 1014 de la rue de l'Église	Nord-ouest
MTQ_154-08-0376_59	10-11-2011	Maison sise au 8023 de la rue Principale (route 132)	Sud
MTQ_154-08-0376_60	10-11-2011	Bureau seigneurial de la famille Joly de Lotbinière	Est

RURALYS

